

## LA TRADITION CORSÈTE-T-ELLE LA QUESTION DE L'ADJECTIF INVARIÉ JUSQU'À UN POINT DE NON-RETOUR ?

[Maxence Delsaut](#)

De Boeck Supérieur | « [Travaux de linguistique](#) »

2013/2 n°67 | pages 25 à 60

ISSN 0082-6049

ISBN 9782804186098

DOI 10.3917/tl.067.0025

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-travaux-de-linguistique-2013-2-page-25.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

© De Boeck Supérieur. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# LA TRADITION CORSÈTE-T-ELLE LA QUESTION DE L'ADJECTIF INVARIÉ JUSQU'À UN POINT DE NON-RETOUR ?

Maxence DELSAUT\*

## 1. Introduction<sup>1</sup>

La tradition grammaticale associe volontiers l'adjectif au nom. Ce point semble faire l'objet d'un consensus assez large depuis l'antiquité classique. En grammaire française, la *Grammaire générale et raisonnée* (assortie de son pendant, la *Logique*) fait date dans l'histoire de ce couple qui semble aujourd'hui encore inséparable. Pour cette raison sans doute, la représentation première que nous avons de l'adjectif est liée au syntagme nominal et à la fonction d'épithète<sup>2</sup> qu'il joue en son sein.

Comment, par ailleurs, caractériser la fonction syntaxique qu'occupe un adjectif lorsqu'il se trouve en position post-verbale et ne s'accorde pas (p. ex. : *chanter faux, parler bas/franc, voter utile, bronzer idiot*, etc.) ? Ces cas problématiques, longtemps méconnus et aujourd'hui regroupés sous l'étiquette d'*adjectifs invariés* (AI), interrogent la notion de classe de mots. S'agit-il bien d'un adjectif ? Fonctionne-t-il en tant que tel ? Ou bien a-t-on affaire à un transfuge qui a choisi le mode de fonctionnement de son germain l'adverbe ? Encore faudrait-il que les modes de fonctionnement de l'un et l'autre soient clairement définis. Au-delà de la ligne de démarcation délimitant ce qui ressortit à la nature adjectivale de ce qui ressortit à la nature adverbiale, ces cas problématiques interrogent plus fondamentalement la frontière entre lexique et syntaxe. Faut-il convoquer le processus morphologique de conversion pour résoudre les paradoxes positionnel et formel qui semblent caractériser ceux-ci ? La syntaxe possède-t-elle les outils nécessaires à un traitement cohérent de la problématique ?

---

\* Université Libre de Bruxelles – ULB, Centre de recherche LaDisco, Plateforme Internationale de Recherche Gramm-R.

## 2. Critique des théories traditionnelles et guillaumiennes

### 2.1. Les grammaires traditionnelles

**2.1.1.** Les Le Bidois font appel au principe de « transvaluation de catégories » de Bally qui leur permet de dire que ces constructions « comportent une transposition, sur le plan *verbal*, des combinaisons correspondantes du plan nominal ou substantif (*une voix fausse, une parole haute, un poids lourd*, etc. » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 586). Ils associent donc les adjectifs de ces tournures (*chanter faux, parler haut, peser lourd*) au déverbal du verbe.

Ils s'attachent à trouver les justificatifs formels leur permettant d'affirmer qu'il s'agit bien d'adjectifs adverbialisés. Le seul critère qui semble venir appuyer la thèse de l'adverbe est que tous ces verbes sont « intransitifs ou employés intransitivement » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 586). La volonté de voir les verbes (qui peuvent être employés transitivement) comme « employés intransitivement » traduit les limites du cadre d'analyse traditionnel. Le raisonnement est tautologique : l'interprétation intransitive est fonction de la lecture adverbiale des AI et inversement. De plus, comment un verbe intransitif – que ce soit par « nature » ou par emploi – pourrait-il impliquer un « complément implicitement contenu » en lui ? La conclusion suit, sans conviction : « L'adjectif qui suit semble bien jouer le rôle d'un adverbe » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 586).

La terminologie qu'ils se sont donnée les oblige à les considérer comme des adverbes – « De même que l'adjectif a pour rôle essentiel de qualifier le nom, et donc de *modifier* son extension, l'adverbe a pour fonction naturelle de modifier le verbe » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 585) –, tandis que l'analyse des exemples les pousse à considérer que « l'emploi de l'adjectif exprime une fine nuance de pensée que l'adverbe n'exprime pas » (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 587). Cette nuance provient de ce que l'adjectif n'exprime pas le sens qu'on attendrait d'un adverbe – en l'occurrence, complément de manière – bien qu'il semble tout de même appartenir formellement à cette catégorie, mais bien une « qualité » – ce qui est l'essence sémantique même de la catégorie adjectivale –, fût-elle accrochée à un nom implicitement contenu dans le verbe.

C'est ce décalage entre leurs observations et leur terminologie qui les contraint *in fine* à opter pour l'appellation d'« adjectif employé en fonction *semi-adverbiale* ».

**2.1.2.** Grevisse (1969) proposait également de résoudre une difficulté d'analyse (adjectif ou adverbe ?) par une autre ambiguïté. En effet, on

trouve les cas d'« adjectifs adverbialisés » dans les « règles particulières » du point sur « l'accord de l'adjectif qualificatif ». Néanmoins, si l'on cherche bien, on peut également retrouver, en petits caractères, ces mêmes adjectifs classés dans les adverbes, avec un renvoi au paragraphe qui les traite en adjectifs manqués.

Dans *Le Bon Usage*, Grevisse (1980 : 408) précise en remarquant que :

« Dans les constructions de l'espèce, l'adjectif n'a pas toujours la valeur syntaxique d'un adverbe en *-ment* ; en plus d'un cas, il fait avec le verbe une expression raccourcie où sans doute il a en gros la valeur adverbiale, mais où tout se passe comme s'il qualifiait un complément neutre implicitement contenu dans le verbe : *penser humain*, par exemple, serait censément *penser [quelque chose d'] humain*. »

Cette explication semble valoir pour un certain nombre de cas même s'il est impossible de savoir lesquels précisément. Cette remarque fait suite à des exemples du type : *la multitude voit bête* ; *s'efforcer de penser universel* ; *ils pensent blanc*, *ils agissent blanc* ; *il souriait vilain* ; etc. Il nous paraît difficile, pour ces cas justement, d'appliquer l'adjectif à un « complément » elliptique : *la multitude voit quelque chose de bête* ; *s'efforcer de penser quelque chose d'universel* ; *ils pensent quelque chose de blanc*, *ils agissent quelque chose de blanc* ; *il souriait quelque chose de vilain* ; etc. L'adjonction du segment *quelque chose de*, censé réincarner ce « complément neutre implicitement contenu dans le verbe », est soit impossible dans les exemples proposés, soit porteuse d'une modification du sens de la suite *verbe + AI* (sens plus concret dans les deux premiers exemples).

**2.1.3.** Comme Grevisse, Goosse nous informe de l'existence, parmi les adverbes, de ces « adjectifs neutres pris adverbialement » (Goosse et Grevisse, 1980 : 285). Si Goosse ne peut se départir de l'ambiguïté de telles formes, c'est parce que, fondamentalement, sa logique de classement – la polycatégorisation – l'oblige à créer des formes hybrides.

Dans une édition plus récente du *Bon Usage* (Grevisse et Goosse, 2008), Goosse fait le départ, dans l'ensemble des adjectifs employés comme adverbes, entre les adjectifs fonctionnant comme des compléments de manière (*voler bas*, *tenir bon*, *voir clair*, *marcher droit*, etc.), des « adjectifs servant de compléments adverbiaux essentiels » (*couter cher*, *peser lourd*, *sentir bon*, etc.) et des « adjectifs tenant lieu d'un complément d'objet direct » (*manger gras*, *boire sec*).

Il convient de regrouper les compléments adverbiaux accessoires et essentiels pour les opposer aux C.O.D. Il est clair que cette option d'adjectif adverbialisé à valeur de C.O.D. mérite d'être explicitée. Pourquoi ces adjectifs ne se pronominalisent-ils pas à l'instar des C.O.D. et/ou des

attributs du sujet adjectivaux ? Caractérisent-ils le verbe directement, sans le truchement d'un quelconque nom ?

**2.1.4.** Dans la *Grammaire du français classique et moderne* de Wagner et Pinchon (1983), l'ambiguïté catégorielle des adjectifs adverbialisés est entretenue par le fait qu'ils sont traités dans le chapitre des adverbes pour l'essentiel mais bien présents dans celui sur l'adjectif. Dans ce qu'ils nomment les « autres fonctions » de l'adjectif, on retrouve sa capacité à, « comme l'adverbe, déterminer un verbe en fonction de complément déterminatif circonstanciel » (Wagner et Pinchon, 1983 : 150). Cependant, la définition de l'adjectif telle que formulée par cette grammaire peut, selon nous, s'appliquer aux locutions *parler bas* et *pousser dru*. Le rôle de celui-ci étant de « caractériser une personne ou une chose sous le rapport de la qualité », *bas* pourrait très bien caractériser la *chose* verbale sous le rapport de sa qualité de bassesse.

Ce qui sous-tend ces analyses et qui n'est finalement pas exprimé en toutes lettres, c'est que, dans cette optique, l'adjectif ne peut se rapporter au verbe. Ce rôle incombe aux adverbes dont la définition est on ne peut plus traditionnelle : « Les adverbes sont des mots invariables [qui] peuvent assurer une fonction dans la phrase » (Wagner et Pinchon, 1983 : 373).

**2.1.5.** Riegel, Pellat et Rioul adoptent pour leur part un schéma explicatif à la fois plus complexe et plus original bien que foncièrement semblable. Ils postulent que l'*adjectif invarié* résulte de « la combinaison de deux constructions : celle du complément d'objet interne et, d'autre part, de l'attribut de l'objet » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 657)<sup>3</sup>. Si l'explication semble à première vue des plus claires, elle ne clarifie pas forcément le statut de ces adjectifs. Leur forme les rattache assurément à cette classe mais qu'en est-il d'une éventuelle fonction adjectivale nouvelle ? C'est l'interprétation adverbiale (avec possibilité de mettre le « i » entre parenthèses) de ces adjectifs qui l'emporte encore une fois :

« Ainsi s'explique le caractère adverbial et adverbial de l'adjectif dans ce type de construction : ils caractérisent le verbe (mais indirectement, par l'intermédiaire d'un objet générique non-exprimé) et ils demeurent invariables faute d'un objet lexical réalisé avec lequel s'accorder. (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 658). »

Par ce couple de paronymes, les auteurs entendent expliquer les observations fondamentales caractérisant ces adjectifs : ceux-ci se situent juste à côté du verbe et le caractérisent (fût-ce par un objet interne non-exprimé) ; ils ne varient pas puisque l'objet – ou plutôt devrions-nous dire le nom, car il est évident que c'est un nom sous-entendu qui est recherché, compte tenu du fait qu'il est le seul en mesure d'amener un adjectif à s'accorder – est sous-entendu.

Si l'on y regarde de plus près, on s'aperçoit que la caractérisation de l'objet interne par ces adjectifs équivaut selon eux à la caractérisation « du procès général dénoté par le verbe ». Dès lors, pourquoi s'obstiner à rechercher dans le verbe un nom qui n'a pas trouvé à se réaliser dans le discours, dont l'existence supposée justifierait cette construction particulière et dont la non-existence réelle, elle, justifierait le non-accord ?

Leur raisonnement ne fonctionnant que pour les verbes dont on peut extraire un objet, ils font appel à l'analogie pour expliquer les intransitifs et les impersonnels :

« Cette construction est étendue par analogie à des verbes intransitifs (*Il sent bon*) et même impersonnels (*Il pleut dru*) qui, s'ils n'ont pas d'objet interne syntaxiquement réalisable, ont, comme les autres verbes, des correspondants nominaux caractérisables par l'adjectif associé à l'adverbe (*une bonne odeur – une pluie drue*). (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 658) »

Cependant, que faire de *Elle a chaud* ou *Il fait sombre* ? Sous-entendre un déverbal, tout comme un correspondant nominal caractérisable par l'adjectif, relève de la gageure. Pourtant, dans ces deux cas, les adjectifs peuvent étymologiquement être qualifiés d'« adverbiaux » et sont pour le moins invariables. L'étude de ces cas problématiques devrait dès lors être solidaire de celle de ceux traités sous l'étiquette « adjectifs en emploi adverb(i)-al » par ces auteurs. Ceux-ci doivent nous conduire à réévaluer la pertinence même de cet *objet* interne, étendu par la pratique de l'analogie.

**2.1.6.** Le Goffic (1993) fait bande à part, terminologiquement parlant. Il appelle *attribut accessoire de l'idée verbale* ce que la plupart des grammairiens reconnaissent comme une forme adverbialisée de l'adjectif :

« Ces adjectifs sont parfois considérés comme des adverbes, en raison de leur emploi à côté d'un verbe et de leur invariabilité ; mais la forme est clairement celle d'un adjectif, et l'emploi à la forme du masculin singulier s'explique par le rapport à un nom (théorique) abstrait non marqué en genre ni en nombre (c'est-à-dire masculin singulier), représentant l'idée verbale : un « parler clair », un « chant juste ». (Le Goffic, 1993 : 367) »

Le Goffic laisse planer le doute en ne donnant ce représentant de l'idée verbale que dans les cas où il correspond à un nom masculin singulier. *S'arrêter net* = un arrêt net. *Chanter faux* = un chant faux. Mais qu'en est-il pour *couper court*, *discuter ferme*, *marcher droit* ou encore *filer doux* ? Il forge une construction *ad hoc*, ce « nom théorique abstrait non marqué », afin de justifier la forme adjectivale et d'occulter le genre du déverbal (*une coupe courte*) voire son inexistence (*\*un filage doux*). Cette construction syntaxique ressemble pourtant à s'y méprendre à un objet interne

non exprimé, lecture que ne peut avoir Le Goffic puisqu'il veut en faire un attribut, à moins que son option théorique soit identique à celle défendue dans la *Grammaire méthodique* de Riegel, Pellat & Rioul. Dans ce cas, l'adjectif serait attribut d'un nom « théorique abstrait » qui aurait l'avantage d'être plus généralisable qu'un objet interne sous-entendu. Notons enfin que la grande majorité des exemples indique que l'on retrouvera un tel attribut après des verbes employés absolument.

À côté de cette extension de l'acception traditionnelle de la fonction attributive, Le Goffic (1993 : 236) reconnaît en sus un « adjectif invariable complément de verbe » :

« La transitivité peut dans certains cas mener à un terme non substantiel et non quantifié qui est néanmoins l'aboutissement de la visée du verbe : on rencontre quelques constructions dans lesquelles un verbe (autre que *être* ou les verbes apparentés) est suivi d'un adjectif : *Marie a froid* ; *Paul achète français*. »

Il justifie cette distinction en disant que « l'adjectif s'apparente plutôt à un objet qu'à un attribut : il est invariable et marque une réalité extérieure qui ne se confond pas avec le sujet » (Le Goffic, 1993 : 237)<sup>4</sup>.

Pour *acheter français*, « la qualité (le fait d'être français) est la seule chose qui importe et devient objet par elle-même » (Le Goffic, 1993 : 237). Pour *rappporter gros*, « l'adjectif représente une quantité transmuée en qualité attachée à une sorte d'« objet interne » » (Le Goffic, 1993 : 237-238). Pour *boire chaud*, « l'adjectif qualifie la chose bue, dans toute sa généralité (« boire du chaud »), et non un objet sous-entendu » (Le Goffic, 1993 : 238).

Le distinguo est ténu et Le Goffic en est tout à fait conscient puisqu'il dit du cas *rappporter gros* qu'« on est proche d'un complément accessoire » et renvoie d'ailleurs au paragraphe consacré à l'attribut accessoire de l'idée verbale dont il dit, pour le coup, qu'il s'agit d'un « adjectif invarié quasi-adverbial ». Un même verbe, selon l'AI qui le suit, glissera vers l'une ou l'autre des interprétations. On distinguera donc *boire chaud* de *boire sec* (où l'adjectif qualifie plutôt le fait de boire) (Le Goffic, 1993 : 238).

On voit où le bât blesse. La réflexion se situe uniquement sur le type de rapport sémantique qui unit l'adjectif au verbe ou au sujet en passant par le verbe. C'est, pour finir, la distinction objet/attribut qui détermine l'étiquetage. Cependant, la justification qu'il donne pour séparer l'objet de l'attribut est loin d'être opératoire. En effet, si l'adjectif invariable complément de verbe marque « une réalité extérieure qui ne se confond pas avec le sujet », n'est-ce pas aussi le cas de son attribut accessoire de l'idée verbale ? Il va d'ailleurs rechercher dans *Il chante juste* un « nom théorique abstrait » qui justifierait le non-accord : « un chant juste ». *Juste* ne marque-t-il pas également une « réalité extérieure au sujet » ? Il nous paraît entièrement tourné vers cet objet hypothétique.

L'argumentaire sémantique dessert le distinguo qui, dès lors, perd de sa pertinence.

**2.1.7.** Frontier (1997) opte, à l'instar de Le Goffic, pour une interprétation attributive de l'ensemble des *adjectifs invariés*<sup>5</sup>. L'accent est mis sur la prépondérance de la sacro-sainte « qualité » que tout adjectif associe à un nom – réalisé ou non en discours. En effet, l'adjectif « n'a pas la possibilité de se rattacher directement au verbe (il ne peut être ni son sujet, ni son complément). Il lui faut nécessairement un support nominal. C'est cette contrainte qui grammaticalement le définit » (Frontier, 1997 : 183). Pourtant, Frontier consacre un chapitre entier à l'« adjectif libéré de son support nominal ». Cette relative émancipation de la norme (*i.e.* le conserver en tant qu'adjectif) lui coûte au final assez cher : pas de complément interne du verbe auquel se rattacherait l'adjectif mais plutôt un adjectif libéré de son support nominal, qui n'a pas de réalité syntaxique, mais qui s'y rapporte, au neutre puisqu'il n'existe pas. Cette contradiction interne est inévitable dans ce cadre où les analyses sémantiques ne trouvent pas de cadre syntaxique cohérent dans lequel s'insérer.

## 2.2. Les grammaires d'obédience guillaumienne

**2.2.1.** Guillaume n'a pas approfondi la question des AI. Il rapporte leur mode de fonctionnement à celui des adverbes. Il pose toutefois le jalon de cette incidence à une incidence, base des analyses de ses successeurs.

« Dans le cas de l'adjectif, non adverbialisé, l'incidence externe aboutit directement à un support nominal, sans passer par une autre incidence. Dans le cas de l'adjectif adverbialisé, l'incidence aboutit dans l'immédiat à un support qui est lui-même une incidence. Il y a superposition d'incidence. [...] Il en va de même là où il s'agit non pas d'un adjectif adverbialisé, mais d'un véritable adverbe en –ment, la terminaison –ment étant la caractéristique de l'adverbe de langue. À côté de l'adverbe de langue, avec caractéristique suffixale –ment, il existe des adverbes de discours, de forme adjective, et qui ne sont adverbes que par l'effet de l'incidence de second degré – incidence à une incidence – que le discours leur attribue, d'une manière plus ou moins occasionnelle. Le même mot, qui est adverbe quand son incidence est de second degré, reste adjectif si son incidence reste de premier degré. C'est ainsi que *fort* est adjectif, par incidence du premier degré, dans *un homme fort*, et adverbe, par incidence du second degré, dans *parler fort* et *fort riche*. » (Guillaume, 1992, vol. 9 : 107)

Le rapport au nom ne se conçoit donc pas chez lui lorsque l'adjectif est adverbialisé.

**2.2.2.** Lars Otto Grundt est l'auteur de la monographie la plus foisonnante à ce jour traitant de nos « adjectifs adverbialisés »<sup>6</sup> qu'il rebaptise « adjectifs invariés » :

« Ce vocable désignera les formes du contenu qui, tout en présentant un signifiant homophone de l'adjectif accordé non-marqué, ne sauraient s'analyser ni comme des thèmes pourvus des flexifs « masculin-singulier », ni comme des adjectifs atteints d'« invariabilité morphologique », ni comme des adverbes courts. » (Grundt, 1972 : 37)

Grâce à cette appellation, il évite l'écueil qui consiste à condamner l'adjectif à être ce qu'il n'est pas. « Invariable » signifie étymologiquement « qui ne peut varier ». On comprend immédiatement que le simple emploi de ce terme pour décrire la non-variabilité de tels adjectifs est lourd de sens : cela revient à nier leur essence morphologique. Dès lors, leur reconnaître une *invariabilité morphologique* invite presque automatiquement à les reclasser dans la catégorie adverbiale dont c'est la caractéristique phare.

Malgré le caractère résolument sémantique de l'étude, il est possible de broser les grands principes (morphologico-syntaxico-sémantiques) qui sous-tendent ces analyses<sup>7</sup>.

Grundt définit trois classes sémantiques d'adjectifs (et d'adverbes d'ailleurs) selon que leur signifié est à rapprocher de l'idée de qualité, de position ou de quantité (Grundt, 1972 : 210-211). L'idée de qualité est définie en creux : tout adjectif qui ne comportera pas, « dans la substance du contenu, ni les traits pertinents de la position, ni ceux de la quantité » (Grundt, 1972 : 212). Les deux autres notions seront identifiées grâce à la reconnaissance dans le sémantisme des adjectifs de certains traits pertinents : relation à la notion de limite (d'où à celles de direction, de cohérence, de subjectivité, etc.) pour la position et relation à l'idée de mesure (d'où à celles de forme et de dimension) pour la quantité (Grundt, 1972 : 214-215).

À l'intérieur de ces classes unies par le sens, Grundt distingue fonctionnellement différents cas, selon le type d'impact de l'adjectif dans l'énoncé. Il propose, pour l'AI, trois types d'incidence, identiques à ceux dégagés par Moignet pour les adverbes en *-ment* (Grundt, 1972 : 202-207 ; cf. 2.2.3.).

Premièrement, la qualification de l'action (et de son aboutissement implicite) est possible si l'on peut opérer la transformation suivante :

- [1] Ils conduisent brutal ⇒ Une conduite brutale
- [2] Ils parlent cru ⇒ Des paroles crues

Deuxièmement, la qualification de l'aboutissement implicite de l'action est uniquement possible si l'on peut effectuer la transformation suivante :

- [3] Il mange bon ⇒ Une bonne nourriture (de la bonne mangeaille)

[4] Je m'habille beau ⇨ Mes beaux vêtements

La distinction entre les deux types dépend de la nature du déverbal obtenu. Dans la première option, le substantif obtenu est un « nom d'action » (Grundt, 1972 : 209). Dans la seconde, le déverbal « désigne une idée collective [...], un résultat, un état, un moyen [...] et non un nom d'action » (Grundt, 1972 : 205). De plus, l'adjectif qualifie une idée représentant soit un objet direct (Grundt, 1972 : 236) (*manger une bonne nourriture*), soit « un objet indirect ou un complément circonstanciel implicites » (Grundt, 1972 : 237) (*s'habiller avec de beaux vêtements*).

Troisièmement, *Ils conduisent brutal* est l'exemple-type choisi par Grundt pour aborder l'« incidence précoce ». *Brutal* qualifie une idée substantive explicite car

« on peut parler, comme M. Moignet<sup>8</sup>, d'une incidence à l'incidence du verbe à son sujet ou d'un effet de sens résultant de la compatibilité de l'adjectif *brutal* à la fois avec les substantifs de la classe des abstraits (*conduite*) et avec ceux de la classe des animés (*les gens*). » (Grundt, 1972 : 210)

Nous constatons que l'exemple *Ils conduisent brutal* peut posséder une incidence résultative et une incidence précoce selon que l'on considère que le sujet animé est plus ou moins *brutal*. Voici deux autres exemples, tirés des développements ultérieurs de Grundt :

[5] Un écrivain qui parle cru, qui écrit dru, qui **pense dur**.  
(M. Chavardès)

[6] C'est vous qui me **parliez dur**, dit Françoise. (Beauvoir)

À en croire le linguiste, l'animé (représenté par le *qui*) dans la première phrase est plus *dur* dans sa *pensée* qu'il ne l'est dans son *être* tandis que l'être qui *parle dur* l'est autant dans ses paroles que dans son état d'esprit. Le distinguo est pour le moins subtil.

Quoi qu'il en soit, le simple examen des principes de classement de Grundt nous force à constater que si l'AI est différencié de l'adjectif adverbialisé par l'étiquette, il ne l'est en fait pas forcément dans ses emplois. On ne trouve pas trace chez lui d'une volonté d'analyser les adjectifs invariés autrement que comme des adverbes. Puisqu'il n'est pas question de recatégorisation, Grundt entérine la distorsion entre la classe à laquelle appartiennent les items en langue et le mode de fonctionnement qui leur est assigné en discours.

**2.2.3.** Moignet opte pour l'appellation d'« adverbe court ». Ce type d'adverbes « qualifie le nom en quoi se résout l'opérativité verbale ». Tout est affaire de temps en psychomécanique. L'effection est le troisième moment, la troisième « saisie » sur une échelle de la tension verbale.

« Une incidence très tardive, terminale, ne considère plus la tension verbale, mais seulement son résultat, son effecton ; c'est celle que traduit l'adverbe court, adjectival, portant sur le nom verbal : *il chante juste, il parie gros.* » (Moignet, 1981 : 53)

Les deux premiers moments (saisie à l'initus ou incidence précoce et saisie médiane) permettent de donner un point d'accroche aux autres adverbes de manière en *-ment*. L'incidence des adverbes du premier moment qu'il définit se trouve bien dans la relation créée entre le sujet et le prédicat verbal, tout comme l'incidence, dans le second moment, touche plutôt la relation qui s'établit entre le verbe et son complément. Cependant, nous nous expliquons mal ce troisième temps de l'effecton qui verrait se résoudre l'opérativité verbale en un nom alors que l'incidence d'un adverbe doit se rapporter à une autre incidence, qui lui est extérieure (incidence du second degré) (Moignet, 1981 : 50). Une clarification des implications de cette saisie tardive (effecton) dans ce cas précis nous semble indispensable.

**2.2.4.** Noailly (1999) opère une forme de syncrétisme en reprenant des arguments énoncés par les grammairiens traditionnels tout en les incorporant dans un cadre théorique guillaumien<sup>9</sup>. Soit l'exemple [7] :

[7] Achetez beau, achetez réfléchi, achetez Braun.

Noailly y fait le départ entre la forme *achetez réfléchi* (qui incarne sa conception de l'adjectif adverbialisé : en l'occurrence, « *réfléchi* caractérise la manière d'acheter » et *achetez* est « employé absolument, c'est-à-dire sans aucune information sur l'objet que son sémantisme transitif implique ») et la forme *achetez beau* (qui incarne son « adjectif complément de verbe » puisque *achetez* est « employé transitivement » et que *beau* « qualifie les choses achetées, quelles qu'elles soient, et donc les suppose ») (Noailly, 1999 : 149-150). Ce positionnement s'attache donc plutôt aux emplois qu'aux natures de verbe. L'emploi « absolu » lui permet de regrouper aussi bien des verbes transitifs que des verbes intransitifs. Cet emploi conditionnerait de plus l'interprétation adverbiale alors que l'emploi transitif induirait pour sa part la recherche d'un nom compris dans le verbe et donc une interprétation objet. La parenté avec Moignet et Guimier apparaît clairement lorsqu'elle propose que l'*AI* soit incident au résultat du procès verbal (i.e. au déverbal impliqué par l'emploi transitif).

**2.2.5.** Guimier reprend à Grundt non seulement le terme même d'« adjectifs invariés » (qui rassemble désormais un ensemble d'adjectifs qui ne varient pas) mais aussi la partition de l'ensemble en deux grandes catégories :

Type 1

- [8] a. Ils conduisent brutal → une conduite brutale  
b. Ils parlent cru → des paroles crues

Type 2

- [9] a. Il mange bon → une bonne nourriture (mangeaille)  
b. Elle s'habille beau → ses beaux habits

En termes de psychomécanique, on dira que l'adjectif invarié est pourvu d'une incidence *intra-verbale* dans les exemples [8a] et [8b] puisque la qualification porte sur une notion immanente au verbe et qu'il est pourvu d'une incidence *extra-verbale* en [9a.] et [9b.] puisque la qualification porte sur une notion qui transcende le verbe lui-même. (Guimier, 1989 : 111)

Guimier s'arrête dans son analyse aux adjectifs à incidence *intra-verbale*. Reprenant à Moignet le terme de « personne d'effection » (désormais PE)<sup>10</sup>, il postule que le verbe inclut morphologiquement celle-ci en son sein, à côté de la « personne puissancielle de causation » (PPC) :

« La personne d'effection, c'est l'être de raison en lequel se résout l'opération verbale. [...] La PE n'est jamais actualisée au moyen d'un élément extra-verbal ; mais elle se trouve, de fait, actualisée lors de l'incidence du verbe à son sujet. » (Guimier, 1989 : 112)

La PE serait donc le condensé résultatif du verbe, nominalement évoqué dans les cas où c'est possible. L'avantage de cette personne virtuelle est que l'on peut rendre l'adjectif incident au résultat de l'opération verbale même lorsqu'aucun déverbal ou objet interne n'est disponible (*tomber dru, dire vrai, filmer large*, etc.). Même si ce postulat a l'avantage de confirmer les « intuitions sémantiques des grammairiens » (Guimier, 1989 : 113), il faut reconnaître qu'il ne tient qu'à un fil. En effet, la PPC a pour nous ceci d'intéressant qu'elle représente, dans le verbe, la projection prévisionnelle du sujet auquel il devra se rendre incident pour actualiser celle-ci. La PE, nous dit Guimier, s'actualise toute seule puisqu'elle ne représente pas la prévision d'un élément extérieur au verbe.

Cependant, lorsque, conformément au distinguo général de Grundt, se fait jour la possibilité de sous-entendre un objet implicite ou un circonstant implicite auxquels l'AI est incident sémantiquement [type 2], Guimier abandonne sa PE sans se justifier de ce vide explicatif.

Selon lui, les verbes du type 1 peuvent être décomposés en noms qui évoquent la PPC involuée dans leur sens (« conducteurs » et « parleurs ») ainsi qu'en « conduite » et « parler » qui dénoncent quant à eux la PE. Il existe des cas où « l'adjectif invarié alterne avec l'adjectif accordé » (Guimier, 1989 : 113) (*Ils se tenaient tous droit vs Une très vieille femme se tenant droite...*) selon que l'adjectif est incident à la PPC ou à la PE.

On pourra considérer les adjectifs du deuxième type comme des caractérisants d'un complément implicite à restaurer. Quelle différence avec le premier groupe si ce n'est que l'on peut à chaque fois recomposer une paraphrase qui soit assez satisfaisante (bien plus que pour le

groupe 1) ? On glosera plus facilement en *manger quelque chose de chaud, de bon, de salé ; manger un plat chinois ; boire quelque chose de frais ; naviguer sous pavillon espagnol ; voter en faveur du parti socialiste ; manger dans un restaurant/endroit gay*<sup>11</sup> (2) qu'en *conduire d'une conduite brutale* ou *parler avec des paroles crues* (1). La réponse se trouverait-elle dans les compléments elliptiques pour les cas du second type ? Guimier ne pousse pas plus loin l'investigation. Il emprunte seulement sa répartition à Grundt sans reprendre les arguments qui la sous-tendaient. On se souviendra que ce dernier opérait une telle séparation entre les verbes selon que leur déverbal était un nom d'action ou pas. Il parlait en outre d'adjectifs invariants qualifiant « l'aboutissement implicite de l'action » (Grundt, 1972 : 202-207) dans les deux cas, alors que Guimier n'envisage la caractérisation du résultat du verbe que pour les adjectifs à incidence intra-verbale. Enfin, *Ils conduisent brutal* constituait, comme nous l'avons montré, le paradigme explicatif des cas où Grundt envisage une possible qualification du sujet par l'AI (qui possède alors une incidence précoce) (Grundt, 1972 : 210). Guimier pense *a contrario* que les adjectifs invariants à incidence intra-verbale excluent toute possibilité de qualifier le sujet même si « le discours publicitaire semble affectionner les formes *ambivalentes* » (Guimier, 1989 : 116) comme dans

[10] Payez moderne. Économisez votre chéquier.

[11] Avec le Club, les vacances, c'est le bonheur ! On bronze intelligent, on nage cultivé. (Télérama, 28 oct. 1987)

Pourrait-on envisager que le complément implicite de *bon* et *beau* dans *Il mange bon* et *Elle s'habille beau* s'apparente à la PE de Guimier ? En d'autres termes, la distinction qu'opère celui-ci entre incidence intra-verbale et incidence extra-verbale est-elle pertinente ?

Ce qui est certain, c'est que la solution de l'incidence à la PE (au moins pour une partie des adjectifs invariants) est intéressante pour la cohérence du système de Guimier qui voit dans l'adjectif un mot d'incidence du premier degré, et cela dès la langue. L'adjectif possède donc ce « régime incidentiel » (Guimier 1989 : 110) en puissance avant l'effectuation de l'acte de langage qui aboutit à une relation effective. La nature de l'adjectif ainsi définie le pousse à chercher dans le verbe un terme auquel rapporter l'adjectif. Il refuse *ipso facto* tout amalgame avec la fonction adverbiale dont le « régime incidentiel » est celui d'une incidence externe du second degré (Guimier 1989 : 110). La PE concourt donc à renforcer l'option complément du verbe pour les adjectifs invariants ainsi qu'à motiver les différences de sens que l'on observe dans les paires verbe + adjectif invarié ou adverbe en *-ment* telles que : *dormir tranquille/tranquillement ; parler clair/clairement ; parler bref/brièvement ; parler bas/bassement ; sauter haut/professer hautement ; rire fort/désirer fortement ; creuser profond/réfléchir*

*profondément ; ratisser large/payer largement ; travailler dur/répondre durement*, etc. (Guimier, 1996 : 67-68). Contrairement à d'autres, Guimier ne trouve pas matière à distinguer *voter utile* de *voter utilement* même s'il reconnaît à la première un caractère plus court et donc plus « percutant » qui fait qu'elle sera préférée à la seconde en politique par exemple. Il parle dans ce cas de « neutralisation » (Guimier, 1996 : 67-68).

**2.2.6.** Wilmet reprend Guillaume et Moignet pour définir la spécificité de ses « adverbies courts ». Il découpe en outre l'ensemble des *adjectifs invariants* en une seconde sous-classe, celle des « adjectifs nominalisés ». Par un jeu de renvois, il instille le doute à propos du sort à réserver aux cas du type *jouer/miser gros, servir chaud, boire sec*. Il traite ces cas dans son chapitre sur les adjectifs adverbialisés mais les en éloigne. Ils s'apparentent plutôt, pour lui, à des « adjectifs nominalisés ou pronominalisés comme manger français = «à la mode française» ou «des produits français», voter socialiste = «(pour le) parti socialiste» ou «émettre un vote socialiste» (= «à la manière socialiste»), rouler japonais = «en voiture japonaise» (= «à la japonaise») » (Wilmet, 2007 : 462).

Son doute sur la nature et/ou le fonctionnement adverbial de ce qu'il nomme *adjectifs adverbialisés* se poursuit :

« Alternative imaginable : des appositions au sujet (comparer *Pierre bronze idiot* ou *Marie bronze idiot/ ?idiot* = «a une façon idiote de bronzer» mais aussi «prouver son idiotie en bronzant», avec *Marie vit seule*) ou des appositions à un objet non exprimé (rapprocher p. ex. *servir chaud* de *rendre fou*). » (Wilmet, 2007 : 462)

Voilà qui ramènerait *idiot* aux rangs des adverbes de manière d'incidence précoce de Moignet (impact sur le sujet) et *chaud* à l'attribut de l'objet non-exprimé de Pellat, Riegel et Rioul. Wilmet ne tranche pas et laisse le champ de réflexion ouvert.

## 2.3. Synthèse

### 2.3.1. L'adverbialisation pure et simple VS la bipartition des AI

L'adverbialisation pure et simple a constitué la première réponse apportée à la problématique des adjectifs invariants. Cette explication a prédominé jusqu'à la fin du XX<sup>e</sup> siècle avant qu'un examen plus précis des items ne conduise à opérer la bipartition de cet ensemble hétérogène.

La confrontation des exemples assignés à l'un ou l'autre sous-groupe nous a permis d'établir des correspondances entre les différents étiquetages proposés. De fait, le couple incidence intra-verbale / incidence extra-verbale (Guimier, 1989) trouve de justes pendants non seulement chez Noailly (1999) dans la paire adjectif « en lieu d'adverbe » / adjectif

« complément de verbe » ainsi que chez Wilmet (2007) dans le binôme adjectifs pris comme « adverbes courts » / adjectifs « nominalisés » mais également chez Le Goffic (1993) avec son doublet « attribut accessoire de l'idée verbale » / « adjectif invariable complément de verbe ». On ne peut manquer de percevoir les atomes crochus qui unissent les réflexions de ces quatre linguistes. Dans tous les cas, les auteurs convoquent une forme nominale du verbe dans leurs analyses. Le consensus qui semble se dégager inciterait à penser qu'une fraction des *adjectifs invariés* se rapporte effectivement à un nom sous-entendu (sorte d'objet indéfini et implicite) alors que l'autre partie qualifierait le fait verbal lui-même, possiblement évoqué par un objet interne (sorte de déverbal à valeur résultative)<sup>12</sup>.

### 2.3.2. Les implications dérivationnelles de l'adverbialisation

Chez Bally, c'est l'étiquette d'« adjectif adverbialisé » qui a cours. Ce passage d'une nature à l'autre s'opère selon lui par dérivation implicite, i.e. « toute dérivation où le signe de transposition, le suffixe, n'apparaît pas sur la ligne du discours, en sorte que le dérivé a, en apparence, la même forme que le mot dont il dérive, ou même une forme plus brève » (Bally, 1965 : 305). Le linguiste considère que le suffixe *-ment* constitue une désinence d'accord. À ce titre, il décompose les *adjectifs invariés* en une base et un suffixe d'accord zéro (i.e. la désinence) puisqu'il juge que les adverbes « courts » possèdent une valeur identique à celle des adverbes en *-ment* (Bally, 1965 : 305). Cette option théorique d'essence générative est reprise par Grundt qui adopte le suffixe  $\emptyset$  non pour les « adverbes courts » (qui correspondent chez lui aux adverbes synthétiques) mais bien pour les adjectifs invariés.

Wagner et Pinchon (1983) opèrent l'adverbialisation par « dérivation impropre », sans expliciter plus avant les implications qui en découlent pour le suffixe.

Riegel, Pellat et Rioul traitent de « l'emploi adverb(i)al des adjectifs » dans leur chapitre sur la morphologie de l'adverbe. Selon eux, l'adjectif dans *manger gras/léger*, *rouler français*, *voter socialiste* n'est pas autre chose qu'un adverbe, et cela par conversion, i.e. « changement de catégorie grammaticale, et donc de sens, sans changer de forme » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 908)<sup>14</sup>.

Dans la perspective syntaxique qu'elle reprend à son compte (celle de Milner), Kerleroux (1996) opère, notamment grâce à l'étude de l'« infinitif substantivé » et de l'« adjectif substantivé », une distinction nette entre le procédé de conversion (parfois appelé à tort « dérivation impropre ») et le phénomène de distorsion catégorielle.

Dans la syntaxe de Milner, une position fonctionnelle comme celle de sujet [N''] est occupée préférentiellement par un terme issu de la

catégorie des noms N<sup>o</sup>. Cette homonymie des désignations des niveaux syntaxique et lexical est intéressante :

« Même si théoriquement il ne devrait y avoir aucun rapport entre l'appartenance catégorielle du terme a et les propriétés du site syntaxique étiqueté [a], une certaine corrélation doit exister en fait. » (Milner, 1989 : 368-369)

Le concept de position syntaxique étant obligatoirement lié à une catégorie, il est évident que ce postulat implique une kyrielle de cas paradoxaux dans lesquels la catégorie attachée à une position (soit une position mono-catégorielle) se trouve en inadéquation avec celle du terme qui l'occupe (Kerleroux, 1996 : 51 et sq.). Par exemple, dans la phrase *Demain ne meurt jamais*, *demain* est un terme qui appartient à la catégorie adverbiale mais qui occupe la position de sujet normalement dévolue à un terme d'origine nominale. Ce cas de distorsion catégorielle est patent puisqu'aucun élément ne laisse entrevoir une quelconque conversion en nom. Le phénomène de distorsion catégorielle situe donc bien son champ d'application au niveau de la syntaxe et ne doit pas être analysé, d'un point de vue résultatif, au niveau du lexique.

Toutes les observations déjà formulées sur les cas d'AI nous invitent à invalider aussi bien l'analyse qui convertit ces adjectifs en adverbes que celle qui les conserve en tant que termes de nature adjectivale placés dans une position fonctionnelle d'adverbe. La conversion pure et simple oublie qu'elle crée des doublets. Or, ces paires adjectifs adverbialisés / adverbes en *-ment* correspondants se distinguent par le sens. En outre, une analyse plus fine conserve à une majorité des AI leur fonctionnement adjectival (en les rapportant à un éventuel déverbal ou objet implicite), ce qui est *a priori* incompatible avec la recatégorisation en adverbe. Comment une théorie peut-elle en fin de compte soutenir la voie de la distorsion catégorielle tout en postulant qu'un terme adjectival se rapporte au déverbal ou à l'objet impliqué par le sémantisme du verbe ? Les AI du type *manger sain*, *servir chaud*, *voter utile*, *chanter clair*, etc. fonctionnent-ils finalement comme des adjectifs ? Ou bien tente-t-on, au moyen de paraphrases (*manger une nourriture saine*, *servir un plat chaud*, *faire un vote utile*, *chanter d'un chant clair*), de fonder leur appartenance catégorielle originelle, leur nature ? Il convient de trouver un modèle qui puisse à la fois rendre compte du fonctionnement adverbial des AI (distorsion catégorielle) et de leur rapport à un potentiel nom extrait du verbe (fonctionnement prototypique des adjectifs).

### 2.3.3. Valeur sémantique accordée à l'apport adjectival

Ce qu'exprimeraient ici ces adjectifs, c'est beaucoup moins la manière dont se fait l'action (*d'une façon bête*, humaine, etc...) qu'une « qualité » spéciale s'appliquant à un complément implicitement contenu dans le

verbe. *Vivre monotone* ne signifie pas tant *vivre d'une manière monotone* que : *vivre une vie monotone*. (Le Bidois et Le Bidois, 1967 : 586-587)

Deux traits majeurs s'affrontent dans la caractérisation du type d'apport des AI, selon que la description tende à les ramener du côté adjectival (qualité) ou adverbial (manière). Lorsque l'accent est mis sur la *qualité*, c'est que le grammairien postule que l'on peut extraire un nom du verbe. Il serait toutefois faux de dire que la balance penche en faveur de l'interprétation *manière* uniquement quand il est impossible de sous-entendre un déverbal ou un objet interne. À l'aide d'un tableau, nous allons visualiser les différents positionnements. On vérifiera si a) l'AI exprime la manière ; b) s'il exprime une qualité<sup>15</sup> ; c) si l'interprétation *manière* est couplée à la recherche d'un nom dans le verbe ; d) si l'interprétation *qualité* est couplée à la recherche d'un nom dans le verbe ; e) s'il existe une dissociation entre l'expression de la qualité (dévolue aux adjectifs qui peuvent trouver un nom dans le verbe) et celle de la manière (reconnue à ceux qui caractérisent le procès lui-même).

	a	b	c	d	e
Le Bidois et Le Bidois	–	×	–	×	–
Wagner et Pinchon	×	–	–	–	–
Le Goffic <sup>15</sup>	–	× / ×'	–	–	–
Pellat, Riegel et Rioul	–	×'	–	×	–
Frontier	–	×	–	×	–
Moignet	×	–	×	–	–
Grundt	–	×'	–	×	–
Wilmet <sup>16</sup>	–	–	–	–	×
Noailly	×	×'	×	×	×
Guimier	×	×'	×	×	×

Nous pouvons tirer de ce tableau quelques observations. Primo, le tandem *manière / qualité* transcende le distinguo *grammaire traditionnelle* vs *grammaire d'inspiration guillaumienne*. Secundo, il apparaît que les grammairiens se sont d'abord tournés soit vers l'option *manière*, soit vers l'option *qualité*. Tertio, *b* entraîne systématiquement *d* alors que *a* ne suppose pas forcément *c*. Seules les grammaires non traditionnelles supportent le fait de lier adjectif *circonstanciel de manière* et adjectif *complément du déverbal ou de l'objet interne*. Enfin, si Noailly et Guimier divisent les AI en deux sous-groupes, Le Goffic opère exactement la même bipartition avec sensiblement le même type d'exemples. Il choisit toutefois de lier l'expression de la qualité à l'une et l'autre de ces sous-classes, faisant donc de tous les AI des termes exprimant la *qualité* d'un nom compris dans le verbe tout en possédant un caractère *plus* adverbial (mais pas de *manière*) dans l'un des deux sous-ensembles.

L'interprétation sémantique des AI éclaire finalement moins la compréhension de la problématique qu'elle ne l'obscurcit. Les grammairiens traditionnels ont d'abord séparé nettement l'expression de la qualité, apavage de l'adjectif se rapportant au nom, de celle de la manière, réservée à certains compléments du verbe (notamment une partie des adverbes en *-ment*). Lorsqu'un adjectif contrevenait à son emploi « naturel » (i.e. exprimer la qualité attachée à un nom) en complétant un verbe, il était taxé d'adverbial, en l'occurrence, de manière. Ce lien infrangible unissant les couples substance/qualité et action/manière a ensuite guidé les différentes bipartitions de l'ensemble des AI (cf. point suivant).

Le parallélisme instauré entre ces couples sémantiques a eu des répercussions au niveau syntaxique. Les adverbes de manière forment un groupe à part entière dans l'ensemble adverbial parce qu'ils sont considérés comme des *adjectifs de verbe*.

Baylon et Fabre (1978 : 52) ont été de ceux qui ont relayé l'équation *adverbe = adjectif du verbe* :

- 1.1. La catégorie adverbiale est une catégorie malaisée à définir. On remarquera d'abord que la dénomination de l'adverbe est fonctionnelle : *ad-verbe* (= *ad verbum*), ce qui signifie qu'il est incident à un verbe – on dit qu'il est l'**adjectif du verbe** : il détermine ou caractérise un procès.
- 1.2. Cependant, ce terme, secondaire donc à première vue, est quelquefois incident à un adjectif (déjà terme secondaire lui-même) ; l'adverbe est alors, si l'on veut être rigoureusement exact, *ad-adjectif*. C'est pourquoi l'on dit que l'adverbe est un terme tertiaire.
- 1.3. Tout cela fait que l'adverbe est plus une fonction qu'une catégorie grammaticale. [nous soulignons]

Nul besoin de recourir au terme « ad-adjectif » pour un adverbe se rapportant à un adjectif si l'on entend *verbum* dans son sens générique de « mot » (Van Raemdonck, 2005 : 27). On ne peut dès lors manquer de constater qu'il existe encore une réelle volonté de donner, de prime abord, une définition plus restrictive de l'adverbe en faisant appel à une certaine interprétation de l'étymologie du mot, quitte à l'élargir par la suite. À y regarder de plus près, ce premier stade définitoire de la catégorie est inutile : l'adverbe n'est pas *plus* un « adjectif du verbe » qu'un « adjectif de l'adjectif » ou un adjectif de lui-même. Cette définition est surtout pratique, voire esthétique, en ce qu'elle permet de transposer le rapport secondaire (dépendance tant notionnelle que syntaxique) de l'adjectif au nom à celui qui relie verbe et adverbe. Si l'on expurge la définition de ses scories classicistes, le seul trait qui ressorte de l'énumération des éléments appartenant à cette catégorie « peu homogène » est la fonction de caractérisation remplie par tous ces adverbes, i.e. le fait de pouvoir s'appliquer à n'importe quel terme (excepté

le nom). Lorsqu'on se reporte au chapitre des fonctions, on observe que les seules nuances qui s'ajoutent à leur faculté de caractériser tournent autour des notions de circonstanciel (approche traditionnelle) et de circonstant (apport de Tesnière).

Pottier avait déjà, bien avant, réservé l'appellation *adjectif de verbe* aux seuls adverbes de manière. Chez lui, point d'équation *adverbe = adjectif de verbe* mais bien des adjectifs de verbe d'un côté et des adverbes de l'autre :

« *L'adverbe* est un terme tertiaire incident, non pas à l'adjectif, mais à l'incidence de l'adjectif au substantif : *chat très blanc*. Dans le domaine verbal, *l'adjectif de verbe* est incident au verbe, et l'adverbe est incident à l'incidence de l'adjectif de verbe au verbe : *manger très lentement*. » (Pottier, 1962 : 49)

Cette vision ne permet toutefois pas de distinguer *parler franc* de *parler franchement*.

*Le Bon Usage*, quant à lui, a vu sa position sur la question évoluer en fonction du maître à la barre. En effet, la conversion de l'équation « adverbe = adjectif du verbe »<sup>17</sup> en « adverbe = épithète du verbe »<sup>18</sup> traduit la reconnaissance du traitement de la nature adverbiale par le biais de ses occurrences (niveau fonctionnel). Nous devons cette modification à Goosse qui ne l'adopte que lors de la deuxième édition du *Bon usage* qu'il dirige (i.e. la treizième).

L'idée n'est toutefois pas neuve. Golay<sup>19</sup> avait déjà tenté de trouver une appellation nouvelle qui « rende compte du mécanisme de qualification du procès » :

« Cette nouvelle dénomination ne sera sans doute pas facile à implanter ; voici ce que nous proposons. Le terme « épithète » conviendrait parfaitement à la fonction du complément de manière ; il suffirait de dire épithète du verbe. On pourrait objecter que l'usage actuel ne reconnaît la fonction épithète que pour le nom. Nous pourrions répondre que l'utilisation d'un même terme pour le verbe et pour le nom ferait apparaître la similitude du mécanisme fondamental ; il serait souhaitable d'établir une correspondance « psycho-grammaticale » entre ces constructions en leur conférant des dénominations parentes. » (Golay, 1959 : 69)

Outre les critiques que l'on pourrait formuler sur le parallélisme philosophico-logique qui est tressé entre l'inhérence de la qualité apportée par l'adjectif à la chose qu'il qualifie et celle de la qualité amenée par l'adverbe au verbe, une telle étiquette amorce une réinterrogation de l'ensemble hétéroclite nommé adverbe par le biais de ses fonctions (en l'occurrence *complément de manière*).

Cette supra-fonction « épithète » pose toutefois question. Peut-on réellement se contenter d'un traitement syntaxique équivalent pour les paires adjectif invarié/adverbe en *-ment* ?

[12] Jean a voté utile.

[13] Jean a voté utilement.

On s'accorde aujourd'hui à distinguer sémantiquement ces deux tours. La distinction repose en partie sur des paraphrases du type *Jean a fait un vote utile* et *Jean a voté d'une manière utile*. La première renverrait à une qualité apportée au déverbal implicite et la seconde à la manière dont l'action se déroule. Or, ce distinguo sémantique ne repose sur aucun critère pertinent. Moline (2011 : 94) a montré qu'il n'existe pas à l'heure actuelle d'ensemble de critères qui soit en mesure de construire « un paradigme des «compléments de manière» ». Stosic (2011 : 137-139) affirme même que la seule voie viable pour étudier toutes les manifestations du concept de manière passe par la sémantique. Il a montré l'échec de l'approche syntaxique à donner des fondations solides à la notion. Après avoir rappelé que celle-ci était « plutôt une catégorie «posée *a priori*» » (Stosic, 2011 : 117), il établit une typologie des moyens d'expression de la manière. Dans la manière « syntaxique », nous noterons que Stosic reprend les « adjectifs convertis en adverbes » aux côtés des adverbes et locutions adverbiales, donnée qui nous apparaît pour le coup comme « posée *a priori* ».

Le concept de manière ne discrimine pas entre AI et adverbe en *-ment* correspondant, ni même entre les différents types d'AI. En effet, comparons :

AI	Adjonction du segment <i>quelque chose de</i>	Adjonction du segment d'une <i>manière/façon de</i>	Adverbes en <i>-ment</i> correspondants
<i>Pierre a froid.</i>	<i>Pierre a quelque chose de froid.</i> (interprétation toute autre)	* <i>Pierre a d'une manière froide.</i>	* <i>Pierre a froidement.</i>
<i>Pierre voyage léger.</i>	* <i>Pierre voyage quelque chose de léger.</i>	* <i>Pierre voyage d'une manière légère.</i>	* <i>Pierre voyage légèrement.</i>
<i>Les enfants parlent bas.</i>	* <i>Les enfants parlent quelque chose de bas.</i>	?? <i>Les enfants parlent d'une manière basse.</i>	* <i>Les enfants parlent bassement.</i>
<i>Pierre chante faux.</i>	* <i>Pierre chante quelque chose de faux.</i>	<i>Pierre chante d'une manière fausse.</i>	?? <i>Pierre chante faussement</i> <sup>20</sup> .
<i>Ce sac pèse lourd.</i>	* <i>Ce sac pèse quelque chose de lourd.</i>	* <i>Ce sac pèse d'une manière lourde.</i>	* <i>Ce sac pèse lourdement</i> <sup>21</sup> .

<i>Pierre pèse lourd.</i>	<i>Pierre pèse quelque chose de lourd.</i> (interprétation toute autre)	<i>*Pierre pèse d'une manière lourde.</i>	<i>*Pierre pèse lourdement.</i>
<i>Les acteurs jouent vrai.</i>	<i>Les acteurs jouent quelque chose de vrai.</i> (interprétation toute autre)	<i>Les acteurs jouent d'une façon vraie.</i>	<i>Les acteurs jouent vraiment.</i> (interprétation toute autre)
<i>Pierre et Marie discutent ferme.</i>	<i>Pierre et Marie discutent (de) quelque chose de ferme.</i> (* ou interprétation toute autre)	<i>Pierre et Marie discutent d'une manière ferme.</i>	<i>Pierre et Marie discutent fermement.</i>
<i>Jean parle franc.</i>	<i>*Jean parle quelque chose de franc.</i>	<i>Jean parle d'une manière franche.</i>	<i>Jean parle franchement.</i>
<i>Certains votent utile.</i>	<i>*Certains votent quelque chose d'utile.</i>	<i>Certains votent d'une manière utile.</i>	<i>Certains votent utilement.</i>
<i>Pierre boit sec.</i>	<i>Pierre boit quelque chose de sec.</i>	<i>*Pierre boit d'une manière sèche.</i>	<i>*Pierre boit sèchement.</i>
<i>Les enfants parlent français.</i>	<i>*Les enfants parlent quelque chose de français.<sup>22</sup></i>	<i>???Les enfants parlent d'une façon française.</i>	/
<i>Il est impératif d'acheter français.</i>	<i>Il est impératif d'acheter quelque chose de français.</i>	<i>???Il est impératif d'acheter d'une façon française.</i>	/
<i>Pourquoi faut-il boire chaud quand il fait chaud ? (Google)</i>	<i>Pourquoi faut-il boire quelque chose de chaud quand il fait chaud ? (Google)</i>	<i>*Pourquoi faut-il boire d'une façon chaude quand il fait chaud ? (Google)</i>	<i>*Pourquoi faut-il boire chaudement quand il fait chaud ? (Google)</i>
<i>Anne mange très épicé.</i>	<i>Anne mange quelque chose de très épicé.</i>	<i>*Anne mange d'une façon très épicée.</i>	/

On remarquera que l'insertion du segment *d'une manière* ou *d'une façon* n'est envisageable que lorsque la substitution de l'AI par l'adverbe en *-ment* correspondant est possible (avec modification du sens naturellement). Nous pouvons donc postuler que l'effet de sens « manière » est plus lié à ces adverbes en *-ment* (*répondre sèchement / dire froidement / agir bassement*) qu'aux AI.

De plus, cinq des six derniers exemples de ce tableau acceptent l'insertion du segment *quelque chose de* (cf. note 22 pour le cas particulier) et rejettent parallèlement l'adjonction du segment *d'une manière de* ou le remplacement de l'AI par son correspondant en *-ment*. Si l'on

remonte dans le tableau, les seuls autres exemples qui acceptent l'insertion de *quelque chose de* prennent un sens plus concret que lorsque l'AI est seul (*peser lourd, jouer vrai*).

### 3. Le poids de la tradition

#### 3.1. L'apport au verbe : pré carré adverbial

On a longtemps proclamé que la seule partie du discours à pouvoir jouer le rôle de modificateur du sens du verbe était l'adverbe. La tradition a donc filé un destin commun pour ces deux termes, de sorte qu'il est devenu inévitable que tout apport au verbe (en-dehors des compléments régis voire requis) soit compris comme relevant de la catégorie adverbiale.

Esquisser les grandes lignes d'un historique de la relation verbe-adverbe est essentiel si l'on désire comprendre à quel point la confusion entre nature et fonction adverbiales constitue le point de départ de l'application de la notion de dérivation impropre aux adjectifs invariés.

Dans son article interrogeant l'équation *adverbe = adjectif du verbe*, Van Raemdonck remonte aux origines de la fortune d'une telle équivalence :

« Au commencement de la tradition française, l'adverbe ne se rapportait qu'au seul verbe (Palsgrave (1530), Sylvius<sup>23</sup> (1531)). Il faut attendre Meigret (1550) et Buffier (1709) pour le voir également joint respectivement à l'adjectif et à l'adverbe. » (Van Raemdonck, 2005 : 27)

On complètera simplement la ligne du temps en ajoutant que, pour Estienne (1557 : 112), les adverbes se rapportent « communément » aux verbes ; que, chez Pillot (1561 : 209), Cauchie (1586 : 493) et Cachedenier (*circa* 1600 : 881), l'accent n'est, à la suite de Meigret, plus mis sur le seul rapport au verbe. Buffier (1709 : 75-76) rectifie l'erreur des premiers grammairiens du français : « peut-être vouloient-ils dire qu'il [l'adverbe] se joignoit plus souvent à un verbe qu'aux autres parties d'Oraison ; ce qui semble vrai ». Il est heureux de remarquer que son observation a été suivie par Restaut et Girard puis par les grammaires scolaires du XIX<sup>e</sup> qui, à l'aide d'un adverbe, rendent, dans la définition de cette partie du discours, l'idée que le rapport au verbe constitue, statistiquement parlant, le mode de signifier majoritaire de la classe<sup>24</sup>. Entre Girard et les grammaires scolaires, Beauzée (1767 : 548-549) avait déjà opéré un détour par l'étymologie du mot pour rappeler que *verbum*, dans *adverbum*, renvoyait bien à la traduction *mot*, et non *verbe*.

### 3.2. Le nom : support indispensable de tout apport adjectival ?

La *Grammaire* de Port-Royal, bien que générale, scelle, en grammaire française, l'union d'un couple qui a traversé les siècles :

« Il ne peut y avoir d'adjectif qui n'ait rapport à un substantif, parce que l'adjectif marque confusément un substantif, qui est le sujet de la forme qui est marquée distinctement par cet adjectif : *doctus, savant*, a rapport à quelqu'un qui soit savant. » (Arnauld et Lancelot, 1676)

La signification de l'adjectif dans une telle optique est complexe puisqu'elle comporte deux volets : d'une part une signification distincte et indirecte (la qualité *savant*) et, d'autre part, une signification confuse – mais directe celle-là – en rapport avec la chose (substance) à laquelle s'applique la signification distincte. Rappelons qu'adjectifs et substantifs sont deux ramifications d'un ensemble supérieur, celui des noms<sup>25</sup>. La *Logique* ne dit pas autre chose :

« Notre esprit étant accoutumé de reconnaître la plupart des choses comme modifiées, parce qu'il ne les connaît presque que par les accidents ou qualités qui nous frappent les sens, il divise souvent la substance même dans son essence en deux idées dont il regarde l'une comme sujet, et l'autre comme mode. » (Arnauld et Nicole, *La logique ou L'art de penser*, cité par Delesalle, 1992 :145)

Les MM. de Port-Royal posent ici deux pierres solides : l'indubitable antériorité logique de la substance par rapport à la qualité et le lien hiérarchique de dépendance qui enchaîne l'adjectif au nom. Ils cristallisent de la sorte, dans cet ouvrage dont le rayonnement n'est plus à démontrer, un couple déjà ancien. On peut faire remonter l'héritage à Aristote, suivi des grammairiens latins jusqu'à Sanctius entre autres<sup>26</sup>.

Selon Murat (1978), les notions de mode et de substance qu'exploitent les Messieurs trouvent leur origine directe chez Aristote ainsi que chez Descartes. Dans le traité des *Catégories*, le *mode* (qui s'oppose à la *substance*) est directement divisé en une série de sous-catégories (dont la *qualité*). Mais c'est plutôt le couple attributs *essentiels* / *accidentels* qui donne naissance à la notion d'*accident* dans la *Grammaire*. En effet, le rapport logique d'inclusion de la *qualité* dans la *substance* passe au second plan dans la *Grammaire* où l'idée d'*accident* induit surtout celle d'antériorité d'un support (Murat, 1978 : 340-341). De même, la distinction qu'opèrera plus tard Descartes entre *substance* d'un côté et *attributs, qualités* et *modes* de l'autre se retrouve dans l'exposé que propose Port-Royal de ces notions (Murat, 1978 : 341-342).

Cette définition grammaticale appliquée à l'adjectif se cristallise dans le terme *connotation*. Ce dernier exprime proprement la relation de

l'adjectif au nom, qui est basée sur l'antériorité et la dépendance du premier par rapport au second (Delesalle, 1992 : 143). Scoppius<sup>27</sup>, disciple de Sanctius, le disait déjà peu de temps auparavant :

« Dans quelque énoncé que puisse donc se trouver le nom adjectif, il faut qu'il y ait un substantif, exprimé ou non, concordant avec l'adjectif. S'il est exprimé, la syntaxe sera régulière, mais s'il n'est pas exprimé et doit être sous-entendu, la syntaxe sera irrégulière, ou figurée. » (Scoppius, 1628, *Grammaire philosophique*, cité par Lecointre, 1992 : 130)

La solution préconisée par Scoppius pour les cas d'adjectifs qui ne trouvent pas de nom réalisé auquel se rapporter est logique : l'ellipse constitue la nécessaire contrepartie de l'axiome de monocatégorisation se trouvant à la base de la constitution des catégories aussi bien chez Sanctius que chez Scoppius. Si l'on creuse un peu, on trouve déjà trace un siècle plus tôt, certes chez des grammairiens bien moins connus, de ce recours à l'ellipse du nom pour expliquer la fonction de certains adjectifs employés « seuls ». Selon Cauchie (1586), « *il ne parle point grec, latin, français [...]* etc. dans lesquels on comprend en dessous le mot *langage* ; c'est pourquoi c'est une erreur honteuse de juger que ces mots font partie des adverbes à l'exemple des Latins ». Pour Cachedenier (*circa* 1600 : 830), « ces expressions ne sont pas différentes des façons de parler précédentes [i.e. cas de ce qu'on appellerait aujourd'hui des adjectifs substantivés] : *il parle gresle, gros, effeminé, enroüé*, dans lesquelles – et une infinité de semblables – nous comprenons un *parler*. ». Le recours à l'ellipse semble donc avoir été le premier type d'explication fournie pour ces quelques adjectifs qui comptent parmi les toutes premières occurrences grammaticalement expliquées de ce que nous avons fait rentrer dans la problématique de l'AI en français.

Les premiers pas des *adjectifs invariés* en grammaire française avaient été réalisés chez Meigret (1550 ; « Fes vite ou soudein cela ») suivi par Robert Estienne (1557) qui le reprend. Les grammairiens du XVII<sup>e</sup> se sont contentés de traiter l'adverbialisation de l'AI par la lorgnette de l'invariabilité :

« Bien que les grammairiens du XVII<sup>e</sup> siècle n'aient pas proposé de théorie du changement de catégorie, les efforts pour distinguer la catégorie adjectivale sont visibles. L'importance qu'ils ont attribuée à la classification en parties du discours déclinables et indéclinables y a joué, semble-t-il, un rôle essentiel. Les théories sur l'adjectif adverbialisé après 1700 peuvent se ramener à deux démarches : l'appartenance des termes à une partie du discours s'explique, d'une part, par la théorie d'ellipse, d'autre part, par la distinction entre la notion de *nature* et celle d'*emploi*. » (Shin, 1994 : 231)

Selon Shin, Régnier-Desmarais propose une analyse plus complexe de la problématique à partir du moment où il entérine la distorsion catégorielle. Il est suivi par De Wailly puis par Buffier<sup>28</sup> qui applique à ce processus le nom de « transition » tout en ne l'expliquant pas plus avant. La distinction *nature / fonction*, fondamentale dans la compréhension de la problématique, commence enfin à être motivée avec Restaut :

« L'adjectif adverbialisé exprime la circonstance du verbe. Le critère est donc d'ordre sémantique. Mais par nature les adjectifs adverbialisés restent adjectifs. Un pas important est franchi. Le problème du changement de catégorie ne sera désormais discuté que pour déterminer comment les termes de nature adjectivale peuvent assumer des emplois adverbiaux. » (Shin, 1994 : 232)

Du Marsais (1769) suivi par Condillac (1782) reprendront au XVIII<sup>e</sup> la théorie de l'ellipse pour justifier la distorsion catégorielle et donc l'adverbialisation (*chanter faux* → *chanter d'un ton faux*). Il nous semble que les problèmes qu'éprouvent les grammairiens proviennent surtout de ce qu'ils cherchent à inférer d'un énoncé des termes dont la langue voulait précisément faire l'économie. Pourquoi vouloir à tout prix justifier la fonction adverbiale de discours de l'item *faux* par l'ellipse d'une préposition et d'un nom – qui ramène *de facto* celui-ci à sa nature – si ce n'est parce que, d'une part, les deux plans, des natures et des fonctions, sont confondus et, d'autre part, l'adjectif est toujours inféodé au nom ?

*Nomen substantivum* et *nomen adjectivum* ont d'ailleurs continué à coexister dans un même ensemble, notamment chez Régnier-Desmarais (1705), Buffier (1709) et Restaut (1730), de sorte qu'il faut attendre l'abbé Girard (1747) pour voir la classe adjectivale s'autonomiser dans la description du français (Jacques, 1992 : 201). Beauzée (1767), quant à lui, proclamera haut et fort cette indépendance nouvelle accordée à l'adjectif.

#### 4. Une définition alternative

Bon nombre de grammairiens, on l'a vu, ont jugé bon d'adosser l'adjectif à un nom extrait du verbe. La problématique de l'*adjectif invarié* est indubitablement imprégnée de ce qui apparaît aujourd'hui encore comme un axiome de la définition de l'adjectif.

Il nous semble cependant que l'on peut partir de l'incidence externe guillaumienne (qui implique une dépendance aussi bien sémantico-référentielle que morpho-syntaxique) afin de rapporter l'adjectif indirectement au verbe. Par voie de conséquence, cette option évite de recatégoriser abusivement des adjectifs dont le comportement peut rentrer dans la ligne d'un fonctionnement prototypique.

Par opposition au nom, l'adjectif contient en lui-même la capacité sémantico-syntaxique de constituer un terme de terme (incidence externe du premier degré de Guillaume). Si le nom devait s'en tenir, au plan des fonctions, à ce à quoi sa nature le contraint (i.e. donner un accès direct à son contenu sémantico-référentiel), il ne pourrait occuper d'autre position syntaxique que celle de sujet, position thématique par excellence. Or, la syntaxe l'autorise à former un syntagme à fonction de complément direct d'un verbe en emploi transitif. Cette position fonctionnelle, qui l'amène à constituer un terme de terme, est appelée par la « valence » du verbe (Tesnière).

Pour résoudre la confusion entre nature et fonction, Van Raemdonck propose de spécifier le terme guillaumien d'*incidence* au seul domaine fonctionnel. Ce mécanisme de mise en rapport d'un apport et d'un support doit suffire à échafauder un système fonctionnel cohérent pour le français. Dans le sillage de Wilmet, le linguiste réaffecte la part de l'incidence que Guillaume utilisait pour définir la nature d'un mot dans le concept d'extension<sup>29</sup>.

« L'extension d'un mot renvoie à un ensemble extralinguistique dont la délimitation est fonction du contenu notionnel du mot lui-même. À cet égard, l'extension est une propriété du mot et non de la classe comme l'était l'incidence (le rapport entre apport et support de signification était le même pour toute la classe). Cela permet des différences, à l'intérieur d'une même classe, d'(in)compatibilités d'ordre sémantique qui donnent lieu à des divergences de comportement en discours. [...] Ce qui différencie les *parties de langues* c'est le caractère médiat ou non de la perception de l'extension. On retrouve là la différence entre incidence interne et incidence externe ; à cette différence que, si cette dernière ne pouvait être réalisée qu'en discours, l'extension médiante de l'adjectif, par exemple, existe hors discours ; elle est dans l'univers du pensable. Cette extension existe sans support syntaxique, même si son expression en discours nécessite un support. » (Van Raemdonck, 1995 : 133-134)

Le mode d'accès médiatisé de l'adjectif à son extension le prédestine en quelque sorte à fonctionner en discours comme un terme de terme (Van Raemdonck, 2010 : 49) :

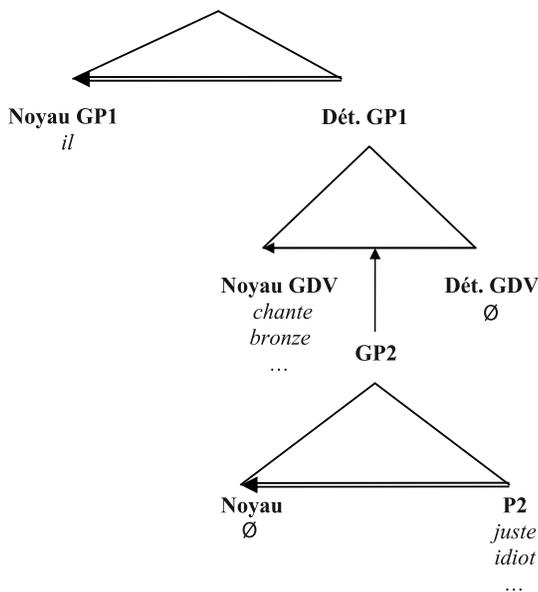
« Plus question, insistons-y, d'exprimer la nature intrinsèque des mots en termes d'essence profonde mais au titre de leur affectation à une *partie de langue* qui est elle-même le signe du mode d'expression de la réalité perçue et qui prédispose le mot de langue à s'employer dans telle ou telle fonction en discours. » (Van Raemdonck et Wilmet, 2006 : 300)

Le niveau fonctionnel « mime » le niveau sémantico-référentiel (celui qui renvoie aux natures). La notion de prototype entre alors en jeu en amenant l'idée qu'une catégorie constitue une sorte de filtre syntaxique qui

prédispose, sans imposer, une matière sémantique à fonctionner d'une certaine manière.

L'atout majeur de cette vision de la syntaxe provient de la tridimensionnalité des relations apport-support. En termes simples, on dira qu'un terme 1 (T1) peut non seulement être rendu incident à un terme 2 (T2) mais aussi qu'un terme 3 (T3) peut également se rapporter à la relation syntaxique qui se noue entre les deux premiers. Van Raemdonck propose d'assortir le mécanisme fonctionnel d'incidence à la paire de termes *détermination vs prédication*. Ce couple terminologique permet d'affiner la manière dont l'apport de sens s'effectue, soit qu'il constitue un complément d'information venant restreindre l'extension (ou l'extensité) du terme ou de la relation sur laquelle il porte, soit qu'il constitue un supplément d'information n'affectant aucunement l'extension du mot auquel il se rapporte (Van Raemdonck, 2010 : 46). On notera que le linguiste défendait alors (Van Raemdonck, 2010) le fait que l'AI, au même titre que l'adjectif attribut du sujet ou que le C.O.D., était considéré comme un déterminant du verbe (la différence entre eux provenant surtout de la charge sémantique du verbe selon qu'il est en emploi transitif, copule [donc subduit] ou absolu). Sa position a sensiblement évolué puisqu'il fait de tels adjectifs des prédicats seconds (P2) – le T2 – d'un noyau (Ø) – le T1 – au sein un groupe prédicatif second (GP2) à valeur de déterminant de la relation – le T3 – entre le noyau verbal et son possible déterminant (Van Raemdonck, 2013, à paraître). Ce postulat – que nous expliciterons plus avant à partir du schéma ci-dessous – tente de rendre compte, dans la genèse phrastique, de toute la complexité de la question.

En schéma<sup>30</sup> :



Une telle explication possède ses couts théoriques, bien assumés par l'auteur. Le plus important de ceux-ci est le recours aux positions vides pour garantir la cohérence systémique. Le syntagme verbal ou groupe déterminatif (GD) est constitué d'un noyau, position saturée par le verbe, et d'un complément potentiel, position insaturée ( $\emptyset$ ). Le GP2 est formé d'un noyau, position restée insaturée, et d'un prédicat second (P2) qui s'y rapporte, position saturée par nos AI. Le déterminant zéro du GD verbal matérialise en quelque sorte le postulat qui veut que les verbes ne soient transitifs ou intransitifs que par emploi. Il est nécessaire pour inscrire les déterminants de relation (les « adverbiaux ») dont l'incidence est intraprédicative (*Il parle franchement VS Franchement, il parle bien le français*). C'est le cas de nos AI puisqu'ils sont sous la portée de la négation, mais donc également des adverbes en *-ment* dérivés sur la même base.

- [14] a. Des astuces pour consommer malin ! (Pub pour le magazine « 50 + » sur La Première, 07/06/2010)  
b. Comment ne pas philosopher idiot ? (Franz-Olivier Gisbert, Vous aurez le dernier mot, France 2, 04/06/2010)  
c. Qui attaquez-vous ? Allez, parlons franc. (Franz-Olivier Gisbert, Vous aurez le dernier mot, France 2, 04/06/2010)  
d. Je vous conseille ce livre pour ne pas bronzer idiot cet été sur la plage ! (Franz-Olivier Gisbert, Vous aurez le dernier mot, France 2, 04/06/2010)
- [15] a. Il portait une courte barbe, restée noire ainsi que ses cheveux, par un mystère d'organisation ou de toilette...impénétrable, et cette barbe envahissait très haut ses joues, d'un coloris animé et mâle.<sup>31</sup> (BdA, 1999 : 62)  
b. Si ceux-ci le battent froid, peu lui importe. (AG, 2005 : 72)  
c. Mais ils dormaient donc comme les sept dormants, les parents de cette Alberte ? – fis-je railleusement, en coupant net les réflexions de l'ancien dandy par une plaisanterie. (BdA, 1999 : 93)
- [16] a. Pourquoi faut-il boire chaud quand il fait chaud ? (Google)  
b. Sur le second point, il faudra attendre un peu pour voir si ce capital sympathie suffira à convaincre la Corée du Sud, 15e économie mondiale, d'acheter français. (Le Monde, 26/03/2013)  
c. Si Moravagine dit vrai, si, réellement, nous sommes aujourd'hui le 11 comme il l'affirme et non pas le 10 comme je le crois, alors... alors, je suis plus gravement atteint que je ne le pensais moi-même. (BC, 2008 : 129)

Nous reprendrons à Noailly un exemple qui reflète le *distinguo* qui sépare les cas repris en [14] (et consorts) de ceux repris en [16] : *Achetez beau, achetez réfléchi, Achetez Braun*. Nous pouvons insérer *quelque chose de* entre le verbe et l'AI en [16] mais pas en [14] : *Achetez quelque chose de*

**beau** VS ?? *achetez quelque chose de réfléchi*. L'adjonction de la proforme indéfinie *quelque chose de* constituerait le révélateur de la possibilité pour l'AI de se rapporter à un potentiel objet/déterminant du verbe. La proforme ouvre le paradigme des déterminants du verbe, mais elle sélectionne un élément du paradigme à la fois (valeur partitive du *de* ; cf. Hulk, 1997 ; Defrancq et Willems, 1997 ; Willems, 1998, 2005). D'où la difficulté de sens en [16b] : *acheter quelque chose de français* donne une lecture peu ambitieuse à ce projet économique. L'insertion fonctionne toutefois puisqu'il est possible d'épuiser tous les éléments du paradigme un à un.

Le déterminant de relation peut être de nature morphologique diverse : adverbes (*Il parle franchement*), groupes prépositionnels (*Il parle avec franchise*), etc. Il peut également prendre la forme de ce GP2 – décrit plus haut – dont le noyau est insaturé et dont le prédicat second est pris en charge par un AI.

L'avantage de cette solution est double :

- L'adjectif, en langue, n'est pas prédisposé à endosser la fonction de déterminant de relation, à l'instar des adverbes en *-ment*. Le noyau vide permet de conserver à l'adjectif son fonctionnement prototypique de terme de terme en incluant la possibilité de le rapporter à un potentiel nom extrait du sémantisme du verbe (déverbal ou objet interne implicites), sans exclure les nombreux cas où il est impossible de sous-entendre un substantif qui conserve le sens de la collocation originale (*filer doux, faire froid/chaud/sombre, battre froid, sonner faux, porter haut, tenir bon, hacher menu, soulever haut*, etc.).
- la bipartition est fondée :
  - la coréférence du déterminant zéro du verbe et du noyau zéro du GP2 à valeur de déterminant de relation permet qu'une partie des AI (en [16]) se rapporte *in fine* effectivement au terme impliqué par glissement du P2 sur le déterminant du verbe (inscription systémique de l'ellipse). *Chaud, français* et *vrai* [en 16] aboutiraient donc en position de P2 du déterminant zéro du verbe ;
  - les autres AI restent, au stade résultatif du dit, dans cette position fonctionnelle de P2 d'un GP2 à valeur de déterminant de la relation qui se noue entre le verbe et son déterminant (zéro (en [14]) ou non (en [15])), d'où les effets de sens se rapprochant de ceux des adverbiaux correspondants. Le glissement de l'AI en position de P2 du déterminant du verbe est impossible dans ce cas de figure. L'adjectif se rapporte au

verbe indépendamment du déterminant. En d'autres termes, il est clairement orienté vers le verbe et non vers le déterminant. La coréférence du noyau du GP2 et du déterminant du verbe est impossible (en [15] : *haut* ne se rapporte pas à *ses joues* ; ni *froid* à *le* ; ni *net* à *ses réflexions*).

## 5. Conclusion

Les théories que nous avons passées en revue se révèlent incapables d'inscrire, dans un système cohérent (de langue et de discours), les données contradictoires qui émaillent tout traitement approfondi de la problématique. La sortie de cette impasse ne pourra s'effectuer qu'au prix d'une redéfinition des parties de langue concernées et des fonctions en discours.

La première explication des AI en grammaire française a consisté à les assimiler purement et simplement à la classe adverbiale. Un second temps dans l'analyse de la problématique a vu naître la bipartition des AI, qui procède d'une analyse plus fine des relations sémantiques qui se nouent entre l'AI et le verbe. Dans un cadre d'analyse traditionnel, l'ambiguïté catégorielle des AI est souvent entretenue puisque l'adverbialisation d'une partie des AI est concomitante de l'analyse qui rapporte la seconde partie de l'ensemble à un nom implicite extrait du verbe. Ces deux types d'analyse renvoient à deux grands modes classificatoires, traditionnellement inconciliables : d'un côté, à la polycatégorisation qui implique l'homonymie ; de l'autre, à la monocatégorisation qui requiert le recours à l'ellipse. Plus qu'une ambiguïté catégorielle, un paradoxe est apparu à partir du moment où la tradition a associé recherche d'un nom dans le verbe et conversion en adverbe (*chanter clair* : *chanter d'un chant clair*).

Pour éviter les problèmes de contradiction interne dans la description du fonctionnement des AI, il est nécessaire que le niveau syntaxique revête un caractère suffisamment abstrait. Partant, nous avons montré que l'entité zéro en linguistique pouvait servir utilement la description des AI, moins au niveau de la morphologie qu'à celui de la syntaxe. Le morphème zéro constitue en effet la matérialisation d'une dérivation non-affixale, en l'occurrence d'une adverbialisation. Nous nous sommes arrêté sur l'option d'une position zéro (Van Raemdonck, 2013). Elle permet de construire pour les AI un cheminement génétique propre à accueillir les analyses fines qui ont été proposées pour certains AI. L'option derrière laquelle nous nous rangeons constitue une sorte de syncrétisme puisque le chemin génétique qu'emprunte l'adjectif est défini par son rapport à un potentiel déverbal ou déterminant extrait du verbe.

Si nous avons éludé le problème que constitue la délimitation claire de la frontière qui sépare les AI dont l'effet de sens est plus résultatif de

ceux dont l'interprétation est plus processuelle, nous pensons toutefois que des manipulations tant syntaxiques que sémantiques, appliquée à l'échelle plus large d'un corpus d'AI, pourraient être salutaires.

Enfin, une autre voie, ouverte par Guimier et Oueslati (2006), semble prometteuse pour la compréhension profonde du fonctionnement des AI. Si les auteurs ont posé les jalons d'une analyse du figement des locutions verbe suivi d'un AI, l'étude s'est limitée d'emblée aux AI à incidence intra-verbale.

## NOTES

1. Nous remercions les deux relecteurs anonymes de cet article ainsi que Dan Van Raemdonck pour leurs remarques précieuses.

2. Fonction adjectivale consacrée tardivement, avec la Nomenclature de 1910 (De Gaulmyn, 1988 : 33).

3. « Sur le modèle de *Il mange son steak saignant*, on peut analyser *Il mange gras* comme une construction  $[N_0 - \text{mange} - N_1 - \text{Adj}]$  où le complément d'objet interne  $N_1$  [= (*tout ce qu'il mange*)] non réalisé est néanmoins caractérisé par l'attribut de l'objet (*ce qu'il mange est gras*) » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 657).

4. Celui-ci s'attarde longuement sur l'exemple *avoir froid* : « Le sujet qui dit *J'ai froid* exprime une sensation, le fait de ressentir en lui-même l'action de quelque chose de fondamentalement extérieur à lui et à son propre corps. Celui qui veut exprimer que la totalité de son propre corps vérifie «être froid» utilisera pour ce faire une tournure attributive, par exemple *Je suis frigorifié (gelé, glacé)* » (Le Goffic, 1993 : 237). Ce raisonnement est spécieux puisqu'il n'est nullement question de rendre les *attributs accessoires de l'idée verbale* incidents au sujet.

5. « L'adjectif est ici l'attribut d'un nom qui n'est pas mentionné parce que ce n'est pas lui qui importe mais la qualité qui lui est attribuée. Celui qui *boit sec* est celui qui consomme une boisson fortement alcoolisée, peu importe quelle boisson précisément, anisette ou cognac. Le résultat est que l'adjectif se libère de tout support nominal, et qu'il reste au masculin singulier : on peut *manger très épicé* même quand on mange *une ratatouille, une soupe, une purée...* On peut *boire sec* si ce que l'on boit est *une vodka*. Le masculin singulier a ici une valeur de neutre, si nous donnons au mot son sens propre (« ni l'un ni l'autre ») et que nous entendons par là que le locuteur néglige (parce que c'est inutile) de choisir un genre. Le genre ne pourrait être que celui du support : or il n'y a pas de support et l'idée reste indéterminée. C'est la raison pour laquelle la plupart des auteurs considèrent que l'adjectif, dans ces constructions, est employé comme adverbe » (Frontier, 1997 : 220-221). Si l'idée à laquelle l'AI est incident est bien indéterminée, il ne faut pas pour autant en conclure que l'AI ne trouve aucun support auquel s'adosser. Le raisonnement, purement sémantique, peine à donner une fonction pertinente à de tels adjectifs.

6. L'étiquette « adjectif adverbialisé » a bien cours chez Grundt mais elle recouvre aussi bien les adverbes pourvus du flexif *-ment* que les adverbes synthétiques (*bien, mal, etc.*). Les adverbes du premier type seront dits « longs » alors que ceux du second seront dits « courts ». On s'aperçoit donc que des différences

notables séparent sa terminologie de celle des grammaires traditionnelles ou même de celle de Moignet ou de Wilmet qui réserveront l'un et l'autre l'appellation « adverbess courts » aux « adjectifs adverbialisés » de la tradition.

7. Contrairement à ce qu'affirme Goes (2009 : 218).

8. La monographie de Grundt précède de près de dix ans la conception de l'adverbe de Moignet (1981) telle que nous l'exposons ici, i.e. dans le texte de son ouvrage somme, la *Systématique de la langue française* (cf. 2.2.3). Il est probable que Grundt ait pris connaissance de Moignet (1961).

9. L'étude de Noailly a trouvé sa place dans l'analyse des guillaumiens en raison de la présence du concept d'incidence externe dans la définition de l'adjectif. Cependant, nous lui trouvons autant d'accointances pour ce point précis de grammaire avec l'exposé de Frontier qu'avec celui de Moignet ou de Guimier. Cette considération s'applique surtout aux adjectifs qu'elle range parmi les *compléments de verbe* : « Au point de vue syntaxique, la construction se limite à des verbes transitifs directs, et ne semble pas pouvoir être étendue à la transitivité indirecte. Au point de vue sémantique, la construction peut toucher des verbes qui sélectionnent fortement leur complément, de telle sorte que, **indépendamment de tout contexte, on puisse se satisfaire au point de vue informationnel d'une simple indication concernant la qualité dominante de ce complément prédéterminé**, comme quand on dit *boire froid, manger italien, porter lourd, épouser américain*. » (Noailly, 1999 : 147 ; nous soulignons)

10. Moignet préfère parler de « résultatif verbal ».

11. Paraphrases des exemples *manger chaud, bon, salé, chinois ; boire frais ; Eric Le Rouge navigue espagnol ; voter socialiste ; Pour manger gay (...), l'embaras est dans le choix* (Guimier, 1989 : 117).

12. Seul Guimier dévie quelque peu. Selon lui, *rapporter gros* (et consorts) « qualifie le procès sous l'angle de la « quantité » » alors que les autres auront plutôt tendance à considérer que *gros* qualifie un objet implicite. La *quantité* côtoie donc la *manière* dans le sous-ensemble des adjectifs à incidence intra-verbale de Guimier.

13. Ce qu'ils nomment « conversion » équivaut, comme ils le précisent, à d'autres termes comme « transfert, transposition, translation et même dérivation impropre » (Riegel, Pellat et Rioul, 2009 : 908).

14. Si l'on en croit Arrivé *et al.* (1986), la *qualification*, définie à l'entrée *caractérisation*, « consiste à énoncer les qualités (ou propriétés) d'un objet ». Dès lors, nous rangeons sous l'étiquette *qualité* les grammaires qui emploient l'un ou l'autre de ces termes. Lorsque nous avons rencontré le terme *caractérisation*, nous avons fait suivre la croix d'une apostrophe dans le tableau (colonne b).

15. Le Goffic déjoue ces critères de classement. Tout comme Noailly, il divise les *adjectifs invariés* en deux mais parle de *qualification* pour le premier sous-groupe et de *qualité* pour le second (cf. 2.1.6. pour plus de détails).

16. Même s'il n'est pas question chez Wilmet de matérialiser le distinguo par les idées de *qualité* et de *manière*, sa bipartition des *adjectifs invariés* procède des mêmes intentions (cf. 2.2.5.).

17. « L'adverbe équivaut, dans bien des cas, à un complément de circonstance, qui précise la signification du mot auquel il est joint, en indiquant la manière,

le temps, le lieu, etc. – Il joue, à l'égard du verbe, le même rôle que l'adjectif à l'égard du nom ; c'est, en quelque sorte, l'**adjectif du verbe**, comme l'indique d'ailleurs l'étymologie ; comparez : *Il peint DÉLICATEMENT*, c'est un peintre DÉLICAT. » (Grevisse, 1980<sup>11</sup> : 993). « L'adverbe, et surtout l'**adverbe de manière**, joue, à l'égard du verbe, le même rôle que l'adjectif à l'égard du nom ; on a pu dire que c'était l'**adjectif du verbe** : *Il peint DÉLICATEMENT*, c'est un peintre DÉLICAT. » (Grevisse, édition remaniée par Goosse, 1986<sup>12</sup> : 1381) [nous soulignons].

18. « L'adverbe, et surtout l'adverbe de manière, joue, à l'égard du verbe, le même rôle que l'adjectif à l'égard du nom ; on a pu dire que c'était l'**épithète du verbe** : *Il peint DÉLICATEMENT*, c'est un peintre DÉLICAT. » (Grevisse, édition remaniée par Goosse, 1993<sup>13</sup> : 1381) [nous soulignons].

19. Dans la lignée de cette position défendue par Golay, on retrouvera notamment Rémi-Giraud (1991), Guimier (1996) et Goes (2009).

20. Sens rare : *Oh! J'ai bien peur, ami, que ta voix taciturne Ne chante faussement comme l'oiseau nocturne* (Barbier, *Iambes*, 1840, p. 155, cité par ATILF, s.v. « faussement »)

21. <sup>3</sup>*Ce sac pèse lourdement sur ma conscience.*

22. Ce cas doit plutôt être rapproché des cas du type *avoir faim, avoir peur*, etc.

23. Cf. Dubois (1531) en bibliographie.

24. a) « [Les adverbes] sont des mots indéclinables qui se joignent **le plus ordinairement** au verbe, pour en exprimer quelques circonstances » (Restaut, 1730 : 84) ; b) « *Adverbe* vaut autant que *joint au verbe* : & cela sans doute parce que l'événement est qu'il y a de plus sujet à la diversité des Modifications. Par conséquent, c'est **principalement** pour le verbe que l'Adverbe a pris naissance. Son service étant néanmoins étendu jusqu'à une partie des adjectifs ». (Girard, 1747 : vol. 2, 138-139) ; c) « L'adverbe est un mot invariable qui modifie ou un verbe [...], ou un adjectif [...], ou un autre adverbe. Son nom d'adverbe lui vient de ce qu'il accompagne **le plus souvent** un verbe » (Noël et Chapsal, 1823 [1838] : 131) ; d) « L'adverbe est un mot qui sert à modifier la signification du verbe, de l'adjectif ou d'un autre adverbe. [...] *Adverbe* vient du latin *adverbium*, qui signifie « auprès du verbe », parce que ce mot se place **d'ordinaire** auprès du *verbe* » (Brachet et Dussouchet, 1, 1882 : 253) [nous soulignons].

25. La partition de l'ensemble des noms a longtemps débuté par la distinction entre noms propres et noms appellatifs, i.e. communs (Donat, Priscien, Boèce, etc.). Des grammairiens qualifiés d'*antiqui* « sont probablement responsables de l'introduction et de l'emploi systématique de l'opposition nom substantif / nom adjectif, utilisée communément par Abélard » (Rosier, 1992 : 82). Ce n'est qu'avec la seconde génération des Modistes (fin XIII<sup>e</sup>) que le couple substantif / adjectif trouve une justification ontologique pour remonter un nœud dans l'arbre classificatoire et devenir ainsi, de manière presque incontestée, la première bipartition des noms (Rosier, 1992 : 96). Par la suite, la plupart des grammairiens humanistes adopteront ce renversement (Colombat, 1992 : 111).

26. Si l'on doit bien à Aristote la théorisation de ce qu'est, au niveau ontologique, une substance ou une qualité, « le couple terminologique 'substantif-adjectif' est étranger à la tradition grecque » (Lallot, 1992 : 32). Il faut attendre la tradition médiévale, avec notamment Anselme de Cantorbéry, Abélard et Guillaume de

Conches, pour voir se développer la paire dialectique substantif / adjectif (Rosier, 1992 : 80).

27. La grammaire développée par Sanctius et poursuivie par Scoppius s'applique naturellement encore au latin. Les notions démontrent que le passage d'une grammaire latine à une grammaire générale (et donc du français) s'est opéré sans solution de continuité pour la question du nom (substantif et adjectif).

28. « Certains adverbes [parmi ceux de manière] ne diffèrent point de l'adjectif même, qu'on met à la suite des verbes : comme *bon, clair*, &c. *Sentir bon*, bene olere ; *voir clair*, perspicere dilucide » (Buffier, 1709 : 258).

29. Cf. Wilmet (2007 : 55-56) ; Van Raemdonck (1995 : 133-138).

30. La double flèche symbolise la relation prédicative tandis que la simple flèche renvoie à une relation déterminative.

31. Ci-dessous les références des exemples en [15] et en [16] et leur abréviation : Barbey d'Aureville, *Les diaboliques*, Paris, Librairie générale française, 1999. (BdA) ; André Gide, *Les faux-monnayeurs*, Paris, Gallimard, 2005. (AG) ; Blaise Cendrars, *Moravagine*, Paris, Grasset, 2008. (BC)

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ARNAULD A. et NICOLE P., 1683 [1970], *La logique ou L'art de penser : contenant, outre les règles communes, plusieurs observations nouvelles, propres à former le jugement* (Ed. critique par P. Clair et F. Girbal), Paris, Flammarion (Coll. « Champ philosophique »).

ARNAULD A. et LANCELOT C., 1676 [1966], *Grammaire générale et raisonnée* (Ed. critique de la 3<sup>e</sup> édition de 1676 présentée par H. E. Brekle), Stuttgart-Bad Cannstatt, Frommann.

ARRIVÉ M. et al., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui : guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion.

AUROUX S., 1988, « La grammaire générale et les fondements philosophiques des classements de mots », *Langages*, 92, p. 79-92.

BEAUZÉE N., 1767, *Grammaire générale*, Paris, [s.n.].

BALLY C., 1965, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Franke.

BAYLON C. et FABRE P., 1978, *Grammaire systématique de la langue française : avec des travaux pratiques d'application et leurs corrigés*, Paris, F. Nathan.

BRACHET A. et DUSSOUCHET J., 1888<sup>2</sup>, *Grammaire française complète*, Paris, Hachette.

BUFFIER C., 1709 [1754], *Grammaire françoise sur un plan nouveau*, Paris, [s.n.].

CACHEDENIER D., circa 1600 [2010], *Introductio ad linguam Gallicam* (édition critique par A. Jacquetin-Gaudet et C. Demaizière), Paris, Classiques Garnier.

CAUCHIE A., 1586 [2001], *Grammaire française* (édition critique par C. Demaizière), Paris, Champion.

COLOMBAT B., 1992, « L'adjectif dans la tradition latine : vers l'autonomisation d'une classe », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 101-122.

CONDILLAC E. B., 1769 [1789], *Cours d'étude pour l'instruction du Prince de Parme*, t.1, Lyon, Bruyset.

- DE GAULMYN M.-M., 1991, « Grandeur et décadence de l'attribut dans les grammaires du français », in DE GAULMYN M.-M. et RÉMI-GIRAUD S., *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 13-45.
- DEFRANCQ B. et WILLEMS D., 1997, « *Quelque chose* : un objet pas comme les autres », *Travaux de Linguistique*, 35, p. 90-102.
- DELESALLE S., 1992, « Les grammaires du français à l'âge classique », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 141-158.
- DE WAILLY N.-FR., 1763, *Principes généraux et particuliers de la langue françoise*, Paris, Barbou.
- DUBOIS J., 1531, *Jacobi Sylvii Ambiani In linguam gallicam isagōge, una cum eiusdem Grammatica latino-gallica, ex hebraeis, græcis et latinis authoribus*, Paris, R. Estienne.
- DU MARSAIS C. CH., 1769, *Logique et principes de grammaire*, Paris, Briasson, le Breton et Hérisant fils.
- ESTIENNE R., 1557 [2003], *Traicté de la grammaire françoise* (édition commentée par C. Demaizière), Paris, Champion.
- FRONTIER A., 1997, *La grammaire du français*, Paris, Belin.
- GIRARD G., 1747 [1982], *Les vrais principes de la langue françoise* (introduction de P. Swiggers), Genève, Droz.
- GOLAY J.-P., 1959, « Le complément de manière est-il un complément de circonstance ? », *Le Français Moderne*, 27, p. 65-71.
- GOES J., 2009, « Attribution et manière », *Langages*, 175, p. 85-102.
- GOOSSE A. et GREVISSE M., 1986, *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot.
- GOOSSE A. et GREVISSE M., 2008<sup>14</sup>, *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot.
- GOOSSE A. et GREVISSE M., 1980, *Nouvelle grammaire française*, Gembloux, Duculot.
- GREVISSE M., 1969, *Précis de grammaire française*, Gembloux, Duculot.
- GREVISSE M., 1980, *Le Bon Usage*, Gembloux, Duculot.
- GRUNDT L. O., 1972, *Études sur l'adjectif invarié en français*, Bergen, Universitetsforlaget.
- GUILLAUME G., 1992, *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume* (publiées par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly), Québec, Presses de l'Université Laval.
- GUIMIER C., 1989, « Sur l'adjectif invarié en français », *Revue des langues romanes*, 93, 1, p. 109-120.
- GUIMIER C., 1996, *Les adverbes du français : le cas des adverbes en -ment*, Gap, Ophrys.
- GUIMIER C. et OUESLATI L., 2006, « Le degré de figement des constructions «verbe + adjectif invarié» », in FRANÇOIS J. et MEJRI S., *Composition syntaxique et figement lexical*, Caen, Presses universitaires de Caen, p. 17-37.
- HULK A., 1997, « L' « autre » de : une tête quantificationnelle ? », *Langue française*, p. 44-59.
- JACQUES J., 1992, « L'extension de la classe adjectivale en grammaire française », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 199-209.
- KERLEROUX F., 1996, *La coupure invisible. Études de syntaxe et de morphologie*, Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion.
- LALLOT J., 1992, « L'adjectif dans la tradition grammaticale grecque », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 25-35.

- LE BIDOIS G. et R., 1967, *Syntaxe du français moderne*, Paris, Éditions Auguste Picard.
- LECOINTRE C., 1992, « *Omne nomen substantivum habet suum substantivum* : L'adjectif et la constitution de l'énoncé dans la grammaire sanctienne », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 123-140.
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette supérieur.
- MEIGRET L., 1550 [1973], *Le Tretté de la Grammaire Françoeze*, Paris, Wechel [réimp. Genève, Slatkine]
- MILNER J.-C., 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Le Seuil.
- MOIGNET G., 1961, *L'adverbe dans la locution verbale; étude de psychosystématique française. (Précédée d'une notice nécrologique à la mémoire de Gustave Guillaume)*, Québec, Presses de l'Université Laval.
- MOIGNET G., 1981, *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOLINE E., 2011, *Comment construire un paradigme des « compléments de manière » ?* in HRUBARU, F. et MOLINE, E., *La construction d'un paradigme, Actes du XVII<sup>e</sup> Séminaire de Didactique Universitaire*, Constanța 2010, *Recherches ACLIF*, Cluj, Echinox, p. 75-96.
- MURAT M., 1978, « La théorie du nom adjectif et substantif dans la *Grammaire et la Logique* de Port-Royal », *Le Français moderne*, 46, p. 335-352.
- NOAILLY M., 1999, *L'adjectif en français*, Paris, Ophrys.
- NOËL, M. et CHAPSAL, 1823 [1838], *Nouvelle grammaire française : de nombreux exercices d'orthographe, de syntaxe et de ponctuation* (traduction en grec moderne, éditée et corrigée par G. Theocharopoulos de Patras), [s.l.], Athènes.
- PALSGRAVE J., 1530 [2003], *L'éclaircissement de la langue française* (texte original en anglais ; traduction et notes de S. Baddeley), Paris, Champion.
- PILLOT J., 1561 [2003], *Gallicae linguae institutio* (introduction, traduction et notes par B. Colombat), Paris, Champion.
- POTTIER B., 1962, *Systématique des éléments de relation. Étude de morphosyntaxe structurale romane*, Paris, Klincksieck.
- RÉGNIER-DESMARIS F.-S., 1705, *Traité de la Grammaire française*, Paris, Coignard.
- RÉMI-GIRAUD S., 1991, « Adjectif attribut et prédicat : approche notionnelle et morpho-syntaxique », in DE GAULMYN M.-M. et RÉMI-GIRAUD S., 1991, *À la recherche de l'attribut*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, p. 151-207.
- RESTAUT P., 1805 [1730], *Abrégé des principes de la grammaire française*, Louvain, F. Michel.
- RIEGEL M., PELLAT J. & RIOUL R., 2009 [1994], *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses universitaires de France.
- ROSIER I., 1992, « Quelques aspects de la diversité des discussions médiévales sur l'adjectif », *Histoire, Épistémologie, Langage*, 14, p. 75-100.
- SHIN O S., 1994, « Théorie et description des adjectifs adverbialisés chez les grammairiens des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles », in DE CLERCQ J. et DESMET P., *Florilegium historiographiae linguisticae: études d'historiographie de la linguistique et de grammaire comparée à la mémoire de Maurice Leroy*, Paris, Peeters, p. 229-238.

- STOSIC D., 2011, « Le sens de manière comme critère de définition d'un paradigme » in HRUBARU, F. et MOLINE, E., *La Construction d'un paradigme, Actes du XVII<sup>e</sup> Séminaire de Didactique Universitaire*, Constanța 2010, *Recherches ACLIF*, Cluj, Echinox, p. 117-142.
- VAN RAEMDONCK D., 1995, « Pour une résolution de la confusion nature/fonction : la leçon de l'adverbe », *Scolia*, 3, p. 123-140.
- VAN RAEMDONCK D., 2005, « L'adverbe : adjectif du verbe ? Ré-partition des rôles », in GOES J., *L'adverbe : un pervers polymorphe*, Arras, Artois Presses Université, p. 23-42.
- VAN RAEMDONCK D. et WILMET M., 2006, « Classes, classes fantômes et changements de classes », in RIEGEL M., SCHNEDECKER C., SWIGGERS P. et TAMBA I., *Aux carrefours du sens : hommages offerts à Georges Kleiber pour son 60<sup>e</sup> anniversaire*, Leuven, Paris, Dudley, MA, Peeters, p. 295-310.
- VAN RAEMDONCK D., 2010, « La rection verbale à l'aune de l'incidence : l'incidence autour et alentour du verbe », *Travaux de linguistique*, 60, p. 45-64.
- VAN RAEMDONCK D., 2013 (à paraître), « Principes de syntaxe génétique : l'exemple de l'adjectif intraprédicatif » in GAUTIER A., PINO SERRANO L., VALCARCEL C. et VAN RAEMDONCK D., *Complémentations*, Bruxelles, PIE Peter Lang.
- WAGNER R. L. et PINCHON J., 1983, *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WILLEMS, D., 1998, « Un petit rien sur quelque chose », in PIERRARD M., ROSIER L., VAN RAEMDONCK D. et ENGLEBERT A., *La ligne claire: de la linguistique à la grammaire. Mélanges offerts à Marc Wilmet à l'occasion de son 60<sup>e</sup> anniversaire*, Bruxelles, Duculot, p. 137-145.
- WILLEMS, D., 2005, « *Quelque chose* : syntaxe, lexique et référence. Un essai de mise en relation », *Travaux de Linguistique*, 50, p.181-198.
- WILMET M., 2007, *Grammaire critique du français*, Bruxelles, De Boeck.